



PROJET SOCIAL 2023-2026



Centre social et culturel Christiane Faure

41 rue Thiers

17000 La Rochelle

✉ accueil@christianefaure.fr / ☎ 05 46 41 06 73

Sommaire

Préambule.....	3
I- Démarche d'élaboration du projet social 2023-2026	4
a- Les documents de référence et outils ressources.....	4
b- Méthodologie : instances d'élaboration du projet social et échéances de la démarche participative	11
II-Extrait du diagnostic de territoire et de l'évaluation du projet social 2019-2022.....	15
a- Carte du territoire prioritaire d'intervention	15
b- Les enseignements du diagnostic de territoire	16
c- Les enseignements de l'évaluation 2019-2022.....	18
III- Une association riche et structurée au service de la réalisation du projet social 2023-2026.....	21
a- Les instances de mise en œuvre d'un projet global et transversal	21
b- Les secteurs, activités et actions existantes au service d'un projet	23
c- Une décennie de commissions thématiques et transversales : vision de 2015 à 2025.....	26
IV- Le cap 2023-2026 du centre social et culturel.....	34
a- La finalité du projet social 2023-2026 à travers le jeu des pourquoi, pour quoi	34
b- Les 4 grandes ambitions 2023-2026 en lien avec le cœur de métier d'un centre social	37
c- Les modalités de mise en œuvre des ambitions 2023-2026	38
1- Favoriser activement le développement de la citoyenneté : des habitants acteurs et à l'initiative ..	40
2- Agir en réponse à diverses formes de précarité et d'inégalité.....	42
3- Mettre en œuvre un projet spécifique pour les familles.....	44
4- Structurer et animer des réseaux d'acteurs cohérents	46
d- Les espaces et outils d'évaluation du projet social 2023-2026.....	48
V- Les ressources au service d'un projet.....	50
a- Les ressources humaines : organigramme politique et technique.....	50
b- Les ressources financières.....	52
c- Les ressources matérielles : en particulier les locaux.....	59
VI-Zooms sur.....	64
a- Le rôle du référent familles	64
b- Le rôle du conseiller numérique	68
c- Le triporteur aller-vers : la Guitoune®	70
Conclusion	73
Lexique	74
Merci aux partenaires.....	76

Préambule

Ce projet social a été réalisé de façon collective, participative et collaborative. Il a débuté dans la foulée de l'envoi du dossier *diagnostic et évaluation* pour tenir compte des riches enseignements de cette production elle-même déjà très participative.

Chaque projet social est unique car chaque projet social dépend d'un territoire, d'un diagnostic, des besoins repérés, de l'évaluation de l'action précédemment réalisée, mais aussi des femmes et des hommes impliqués dans sa réalisation. À chaque projet, sa dynamique, ses acteurs, ses personnalités révélées et ses habitants impliqués. Si les changements de la population du territoire impactent le contenu d'un projet, c'est également le cas de la composition des instances associatives et des équipes de salariés. En cela, l'élaboration d'un projet social est une aventure collective unique ! À chaque projet les acteurs sont différents et vivent une aventure collective, humaine, riche et passionnante.

Et si les femmes et les hommes impliqués colorent un projet de territoire, l'élaboration d'un projet est également un formidable support pour former, accompagner, expliquer, fédérer, dynamiser et renforcer la collaboration bénévoles/salariés et les liens avec le territoire. Cette étape de projet est un rendez-vous (*trop fréquent, certes*) ô combien nécessaire pour partager des valeurs et connaissances communes sur l'action d'un centre social.

Ce projet a été élaboré en considérant que son temps d'élaboration fait partie du projet. La réalisation de ce document n'est pas une fin en soi, mais une étape dans le processus d'élaboration et de mise en place d'un projet de territoire.



Les méthodes proposées ont été choisies pour que le projet social, lors de son élaboration et tout au long de sa mise en œuvre, repose sur l'écoute, le faire avec, le faire ensemble, à l'aide d'outils de management et d'éducation populaire.

Deux conditions ont été posées pour commencer ce travail : permettre qu'il soit clair et compréhensible par tous les participants et éviter tout jugement de valeur.

C'est ainsi que s'est construit, pour et avec les habitants, le projet social 2023-2026...

*« Tout ce qui est fait pour moi,
sans moi, est fait contre moi »*

Nelson Mandela

I- Démarche d'élaboration du projet social 2023-2026

a. Les documents de référence et outils ressources

Tous les 4 ans (*souhaitons que ce sera bientôt tous les 5 ans*), élaborer le projet social avec plus de 150 participants et acteurs, nécessite pour tous un niveau de connaissance partagé et commun de ce qu'est un centre social.

Observer ce qu'il réalise au quotidien et mesurer son impact social sur un territoire ne suffit pas à en saisir les principales missions et toutes les valeurs. Œuvrer dans le cadre de l'éducation populaire, agir à travers la collaboration bénévoles / salariés, mettre en œuvre une partie des politiques publiques locales et nationales, permettre le lien social, le développement du pouvoir d'agir, répondre aux besoins spécifiques des familles et permettre le développement social local ne sont pas des évidences.

Pour cela, avant d'identifier le projet social 2023-2026, des temps d'échanges et d'appropriation de toutes ces notions ont eu lieu, tout particulièrement lors de la journée de séminaire le 26 mars 2022.

Des extraits de circulaires CNAF, la charte de l'éducation populaire et autres outils de présentation des centres sociaux (*3 maisons, postures et missions*) ont nourri les échanges, débats et travaux.

Plutôt que d'en faire une présentation académique, ces documents ont été découverts et discutés en petits groupes à travers des méthodes participatives d'animation. Dans un des ateliers, il s'agissait d'identifier des missions, puis des exemples de mise en œuvre, et enfin des orientations pour 2023-2026. Dans un autre atelier, l'exercice consistait à identifier des valeurs et principes mis en œuvre au quotidien, puis de les classer dans un ordre de priorité pour le projet social 2023-2026 (*le jeu des petits chevaux*). Enfin, dans un 3^{ème} atelier, une cible fabriquée maison permettait de classer les actions du centre social du *service de consommation à l'émancipation et l'éducation populaire*.

Ces travaux ont permis de contribuer à l'élaboration du projet social 2023-2026. Ils ont avant tout permis aux 150 personnes impliquées dans ces réflexions de se connaître, d'échanger, de débattre et surtout de s'approprier les raisons d'être, les valeurs, les principes et les missions d'un centre social et culturel.



S'il reste quelque chose de ces temps et de ces échanges, c'est bien entendu des productions pour ce projet, mais avant tout un temps d'éducation populaire, un bon souvenir, de l'enrichissement individuel et collectif, et une dynamique globale pour faire équipe et faire ensemble le projet social 2023-2026.

Pour mesurer la richesse des échanges et des notions abordées, les textes et outils supports à ces travaux sont présentés dans les pages suivantes.

La politique d'animation de la vie sociale de la branche famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux, mais également des espaces d'animation sociale.

Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. *Le projet social* en est la clé de voûte.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale :

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants.

C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Cinq missions complémentaires aux missions générales

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations. L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté.

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales du territoire, le centre social peut développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à **développer la participation et la prise de responsabilités** par les usagers et les bénévoles

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Elle est appréciée par les CAF, indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale.

La mise en place d'un projet familles

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet *familles* visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique *familles*, le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La mise en œuvre du projet *familles* repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ;
- Les groupes d'échanges favorisent l'expression et le soutien entre pairs ;
- Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- Les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Le référent *familles* met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social.

Il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales.

Il coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Il participe à ce titre aux politiques développées dans le cadre du schéma départemental des services aux familles et constitue un relai essentiel du référent parentalité.



Le centre social : une maison à 3 dimensions

Dimension individuelle

MAISON DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitants

- Activités pour toute la famille
- Sorties de loisirs et culturelles
- Accompagnement à la scolarité
- Ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique
- Permanences sociales et juridiques
- Soutien à la parentalité

Dimension collective

MAISON DES PROJETS

Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leur besoin

- Départs en vacances et sorties
- Soutien à la vie associative locale
- Valorisation des pratiques artistiques des habitants
- Appui à la création et animation de groupes (*habitants, locataires, parents, seniors...*)

Dimension d'intérêt général

MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Développement du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société concernant leur territoire

- Organisation de débats
- Soutien aux initiatives concrètes des habitants (*échange de services...*)
- Appui à l'implication des habitants dans les instances (*centre social, comité de quartier, conseil citoyen...*)
- Mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales



Les fonctions d'un centre social

Fonction d'organisation d'activités et de services

- Où l'on organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants – bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (*enquêtes, diagnostics*).

Fonction d'éducation populaire

- Où l'on informe, forme les habitants (et où les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent, afin de pouvoir potentiellement agir, et mieux vivre leur citoyenneté

Fonction d'animation du réseau des acteurs

- Où le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (*la santé, l'enfance, la jeunesse...*)
- Où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun.

Fonction d'accompagnement des habitants

- Où le centre social accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif
- Où notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur pouvoir d'agir.

Fonction d'animation de la relation entre les citoyens et les élus

- Où l'on favorise le dialogue entre des habitants et des décideurs (*élus*) afin de permettre aux habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (*espace intermédiaire de dialogue entre habitants et élus, décideurs*).

Les postures d'un centre social

L'organisateur

En lien avec une demande de la collectivité, des habitants, le centre social est l'organisateur d'une activité, d'un service sur le territoire.

L'animateur

Le centre social et culturel anime une activité – toujours à partir de l'expression d'habitants. Cette fois-ci, il le fait AVEC les habitants concernés.

Le médiateur

Le centre social et culturel favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il favorise le lien, le débat, permet la rencontre.

Le passeur

Le centre social et culturel accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une situation vécue comme problématique. Il est *ressource* pour le groupe, il facilite la réalisation du projet ou de l'action. Le centre social et culturel n'est pas obligatoirement *concerné* par le projet ou l'action.

La charte de l'éducation populaire

L'éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus sont co-auteurs de leur devenir.

Portés par l'ensemble du tissu associatif, tous ces apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique, bref ouvrir son champ de conscience tout en devenant un citoyen co-constructeur de son environnement.

L'éducation populaire selon Condorcet, est l'art de s'éduquer par soi-même avec d'autres. Elle est à la fois une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donnent du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale et sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de condition sociales.

Article 1 : L'éducation est un principe fondamental de la république.

Article 2 : L'éducation populaire est une démarche éducative, collective et globale qui s'effectue dans le respect de la personne humaine et participe à l'éducation de ses choix.

Article 3 : L'éducation populaire est une démarche citoyenne participative qui a pour but l'amélioration de la société et l'émancipation de la personne humaine.

Article 4 : La culture dans une démarche d'éducation populaire doit permettre de favoriser l'accès à une meilleure compréhension de l'environnement social.

Article 5 : L'éducation populaire contribue à favoriser l'éducation de chaque individu par un processus évolutif se développant tout au long de la vie.

Article 6 : L'éducation populaire contribue à favoriser l'expression de l'individu. Elle lui donne les moyens de penser par lui-même et de développer son esprit critique au sein de son environnement.

Article 7 : L'éducation populaire contribue à favoriser la reconnaissance des différences et leur confrontation comme un moyen de développement du lien social.

Article 8 : L'éducation populaire contribue à favoriser l'établissement d'organisations sociales démocratiques.



La déclaration de Saint-André de la Réunion

Les associations d'éducation populaire réunies les 5 et 6 octobre 2012 à Saint-André de la Réunion, rappellent que l'éducation populaire est, au même titre que l'éducation nationale, une école de la république.

Elle apprend, tout au long de la vie, à lire et à comprendre la réalité du monde, à écrire et favoriser le vivre-ensemble, à compter les uns sur les autres et à unir les hommes dans un destin partagé, en dehors de tout obscurantisme.

Elle permet de conserver les acquis scolaires, tout en axant l'action sur la préparation des Français, à jouer, sur la base de valeurs fondamentales et intemporelles, leur rôle de citoyens de la république.

L'éducation populaire est à la fois tolérante, laïque, révolutionnaire et pacifiste. Son objet est de contribuer à l'édification d'une société émancipée, humaniste et solidaire, en rupture avec la marchandisation du monde.



b. Méthodologie : instances d'élaboration du projet social et échéances de la démarche participative

Le projet social présenté est le fruit d'échanges, de réflexions, de travaux, de débats et d'implications débutés en janvier 2021 (*18 mois au total*).

L'essentiel du travail d'élaboration, de synthèse et de rédaction a eu lieu de janvier à septembre 2022. Mais la réalisation du diagnostic de territoire dès janvier 2021, puis de l'évaluation du projet social 2019-2022 de septembre 2021 à février 2022, ont été des temps structurants et utiles pour élaborer ce projet social.

Depuis le début de toute cette démarche participative, collaborative et partenariale, les nombreux acteurs de ce travail n'ont eu de cesse de connecter les temps entre eux. Dès le démarrage des travaux, l'ensemble de la démarche a été pensée pour aboutir à un projet social, pour ce territoire, pour ses habitants, pour maintenant et pour les 4 années à venir.

Autrement dit, les modalités et outils de réalisation du diagnostic ont été pensés pour en extraire des enseignements essentiels pour mieux connaître et appréhender les besoins et attentes du territoire, des habitants et des partenaires. De la même façon, l'évaluation du projet 2019-2022 a été réalisée dans le principal but d'extraire ce qu'il était nécessaire de conserver, ajouter, modifier et améliorer pour les 4 prochaines années.

Cet état d'esprit du *faire pour élaborer le projet social le plus adapté et pertinent* et non du *faire pour faire* est une notion essentielle. Elle permet de comprendre en quoi et comment tous les travaux ont été connectés depuis le début, de mesurer la vision globale de ces travaux ayant abouti à ce projet social, et d'identifier le niveau de travail en transversalité reliant les acteurs autour de grandes valeurs, au cœur des raisons d'être d'un centre social.

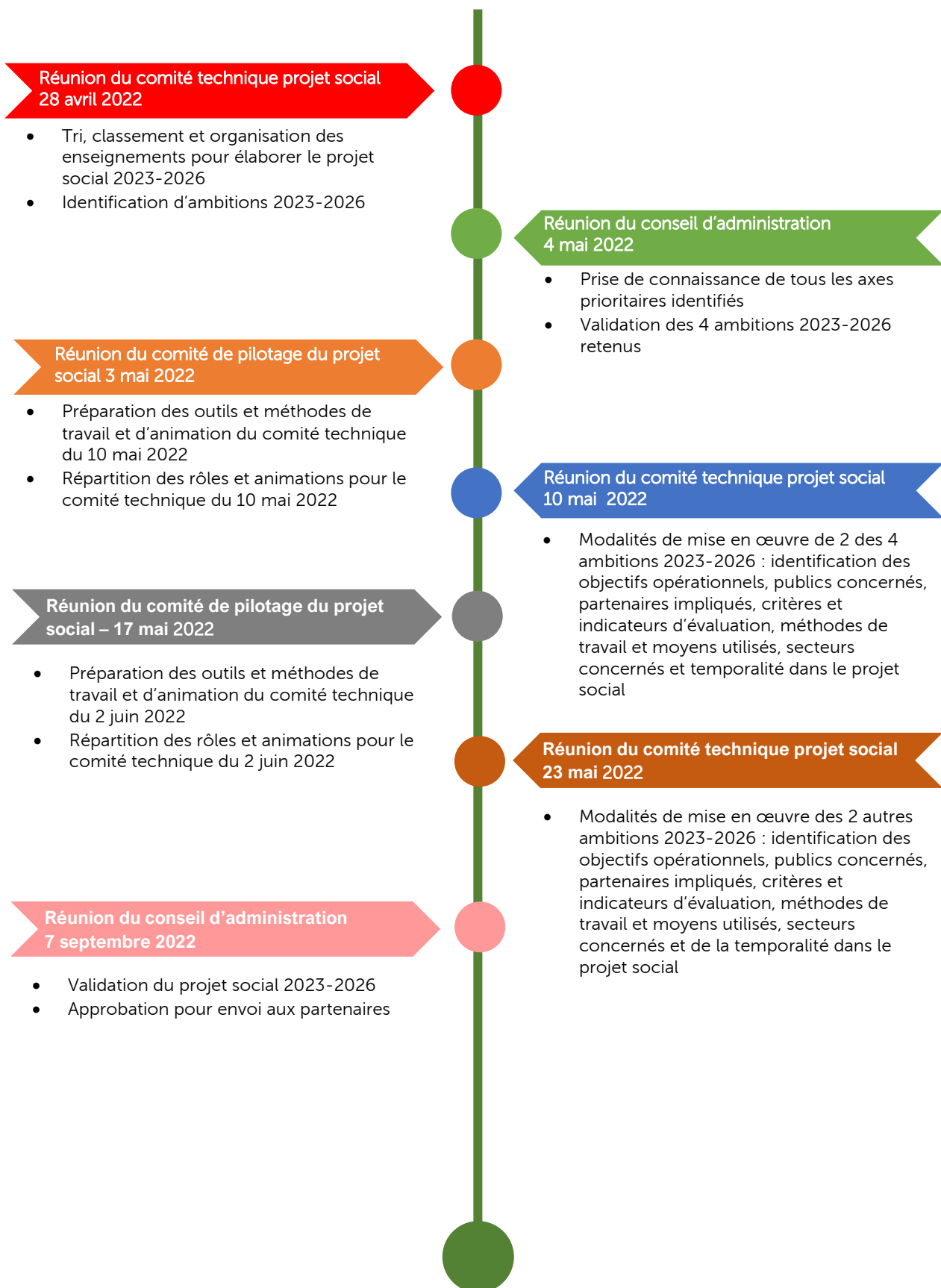
Présentée aux partenaires début 2022, puis lors du conseil d'administration du 9 mars 2022, la démarche participative a été validée par tous et s'est mise en œuvre conformément aux étapes présentées ci-dessous.

En petits groupes, en grands groupes, en journée de séminaire, en soirées de travail ou en comité technique spécifique, chacun a pu participer à élaborer ce projet social. Au total, ce sont plus de 150 bénévoles, adhérents, habitants, administrateurs, salariés et partenaires qui ont œuvré à cette réalisation.

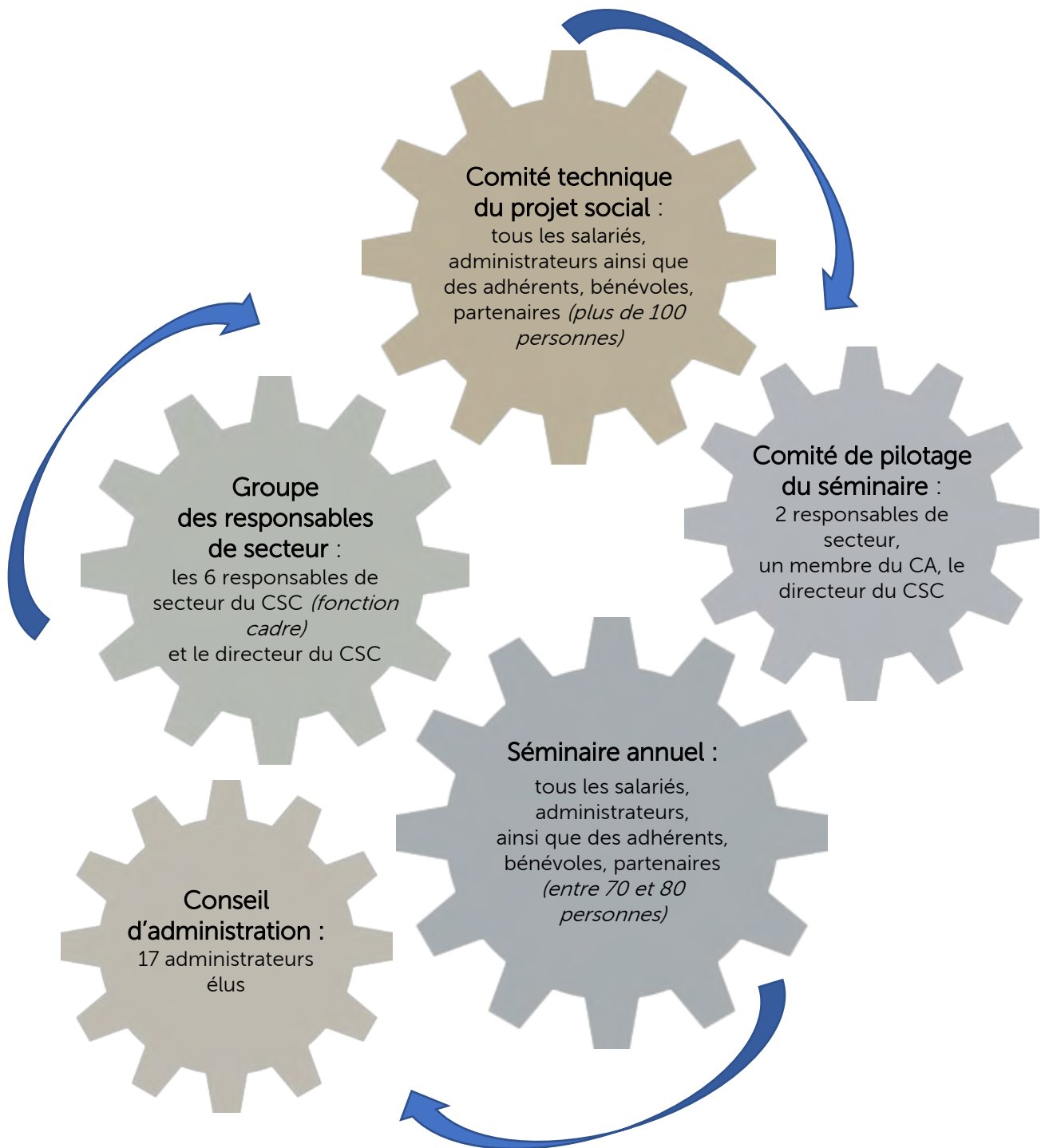


Quelques repères





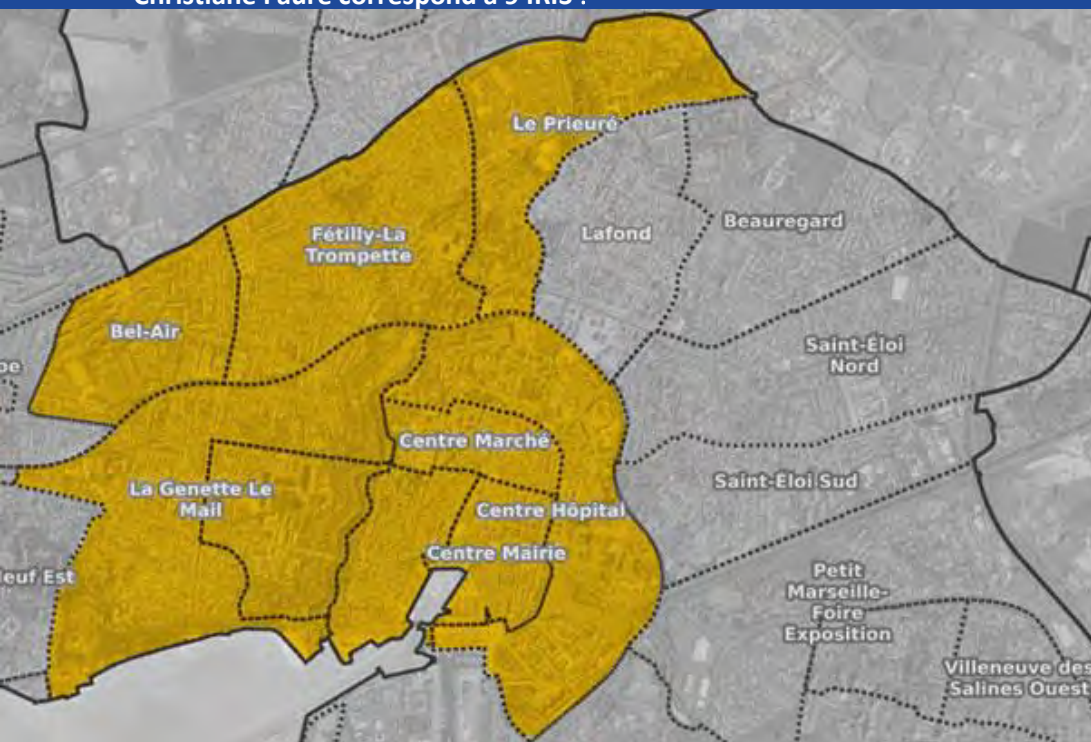
Composition des instances



II- Extrait du diagnostic de territoire et de l'évaluation du projet social 2019-2022

a. Carte du territoire prioritaire d'intervention

Le territoire d'intervention prioritaire du centre social et culturel Christiane Faure correspond à 9 IRIS :



b. Les enseignements du diagnostic de territoire pour élaborer le projet social 2023-2026

Un important travail de diagnostic du territoire a été réalisé de janvier à décembre 2021. La participation d'un grand nombre d'habitants, d'adhérents et de partenaires a permis de collecter des informations précieuses pour mieux appréhender le territoire prioritaire d'intervention du centre social et culturel Christiane Faure.

Les données collectées sont présentées dans le dossier *diagnostic et évaluation du projet social 2019-2022*. L'objet du *projet social 2023-2026* n'est pas de reprendre toutes les données collectées mais d'en extraire les principaux enseignements.

La richesse des échanges, la diversité des outils, la qualité des travaux ont permis d'identifier des enseignements très inspirants. Naturellement, ils ont servi à élaborer ce projet social. Les ambitions des 4 années à venir en sont directement issues. Parfois surprenantes, parfois moins, ces conclusions partagées ont permis de faire émerger le projet 2023-2026, pour qu'il réponde aux besoins, enjeux, problématiques et particularités de ce territoire.

En quelques mots, le territoire prioritaire d'intervention du centre social et culturel Christiane Faure :

Un territoire hétérogène

- Des familles inégalement réparties sur le territoire (*peu présentes en hyper-centre*).
- Les seniors représentent une part importante de la population.
- Un turn-over de population très important, particulièrement dans l'hyper-centre, rendant plus complexe mais aussi plus nécessaire la création de lien social.
- Une part de la population composée de 10% de chômeurs et de 29,9 % d'inactifs, soit près de 40% de la population sans activité professionnelle dont parfois la conséquence est l'isolement et peu de lien social.
- Des emplois plus qualifiés que la moyenne de la ville, malgré ces 40% de la population sans activité professionnelle, contraste démontrant la forte hétérogénéité du territoire.

Une précarité, en partie cachée

- Une moyenne de revenus des ménages dans la norme, mais cachant de fortes disparités par quartier (*des revenus hauts dans certains quartiers et une grande précarité dans l'hyper-centre*).
- Une précarité à double visage : pour les jeunes et pour les seniors en majorité.
- Une part importante de la population vivant à une personne par foyer, source d'isolement et parfois de précarité, notamment en hyper-centre et à la Genette parc et Mail.
- Un pourcentage de bas revenus important, particulièrement en hyper-centre et au Prieuré.



Une problématique liée au logement

Le diagnostic de territoire a mis en exergue l'hétérogénéité du territoire prioritaire d'intervention du centre social et culturel Christiane Faure, aussi bien en termes de caractéristiques socio-économiques, d'âge, de composition des ménages qu'en termes de typologie des logements.

Fort du dynamisme économique de son territoire, de son accessibilité, de sa visibilité, et de l'important tissu associatif, le centre-ville de La Rochelle attire un nombre important de personnes. Cependant les contraintes, notamment en termes de logement, impactent directement le type de population qui choisit de s'y installer.

L'hyper-centre est caractérisé par des logements petits et anciens, ce qui ne les rend pas adaptés à des familles. On retrouve donc une majorité de jeunes adultes qui sont étudiants ou jeunes actifs et qui ne sont généralement pas encore en situation de vie maritale. Il s'agit d'un public qui n'a pas vocation à s'installer durablement en ville puisqu'il peut être amené à déménager en fonction du déroulement d'une carrière encore jeune ou de la volonté de fonder une famille. De plus, les loyers étant élevés, le pouvoir d'achat des 18-29 ans est souvent faible, d'autant plus lorsqu'ils sont étudiants.

À l'inverse, les deux quartiers de la Genette sont des quartiers qui sont majoritairement âgés, plus aisés, et dont les habitants sont nombreux à être isolés. Cette disparité générationnelle qui caractérise le territoire prioritaire d'intervention peut être un terreau fertile pour créer des actions intergénérationnelles.

Les autres quartiers du territoire prioritaire d'intervention sont composés de familles de classes moyennes et supérieures avec des revenus relativement élevés et qui sont investies dans les activités proposées par le centre social et culturel. Par ailleurs, le fait que les personnes séparées ou divorcées soient proportionnellement deux fois plus nombreuses que sur le reste du périmètre d'intervention témoigne d'une bonne prise en charge de ces foyers, qui sont généralement plus en difficulté que les ménages ayant deux revenus.

La représentation de la population au sein du CSC

La part significative de retraités indique que les personnes de 60 ans et plus sont impliquées dans les activités du centre social et culturel, notamment autres que la garde d'enfants.

Cependant, une part importante de la population du territoire prioritaire d'intervention demeure les jeunes adultes seuls, qui sont assez peu présents au sein du centre social et culturel. Cela peut s'expliquer par l'offre de services qui est orientée à destination des familles.

Une vigilance particulière doit être portée aux besoins des habitants qui sont peu représentés au sein du centre social et culturel. En effet, plusieurs facteurs sociaux peuvent expliquer leur absence, et ce, malgré des besoins parfois importants. Le manque de mobilité, qui accentue parfois l'isolement, peut en être une des causes. Le manque de connaissance, ou de confiance, voire une peur du rejet quand les individus ont eu un parcours difficile avec des institutions, sont autant de raisons qui peuvent expliquer l'absence de certaines populations. Il peut également s'agir de personnes qui n'ont pas l'habitude de s'investir dans une vie de quartier ou qui ne s'installent pas de manière suffisamment durable sur le territoire prioritaire d'intervention.



En tant que centre-ville dynamique, et du fait de la configuration des logements, de nombreux habitants ne s'installent pas longuement sur le territoire prioritaire d'intervention et particulièrement dans les quartiers de l'hyper-centre. Cependant, le centre social et culturel peut représenter une première accroche avec le territoire pour les nouveaux arrivants.

Il peut aussi servir de lieu ressource pour que les individus préparent leur projet d'avenir, notamment les jeunes adultes qui sont nombreux à vivre dans la zone.

Les publics en difficulté comme les femmes victimes de violences conjugales ou les personnes sans domicile fixe qui ont recours à la domiciliation par exemple, pourraient se saisir des services et activités proposées par le centre social et culturel pour les aider à sortir de la précarité. Peu visibles, ils et elles sont cependant pris en charge par des institutions et associations spécialisées. Un renforcement des liens avec ces structures pourrait permettre au centre social et culturel de participer à l'insertion sociale des personnes en grande difficulté sur son territoire prioritaire d'intervention.

L'hétérogénéité qui caractérise le territoire prioritaire d'intervention constitue un enjeu majeur en termes de mixité sociale et de vivre-ensemble. Les besoins des différents groupes sociaux doivent être bien identifiés pour que le centre social et culturel Christiane Faure puisse continuer d'adapter son action et permettre à toutes les personnes de participer pleinement à la vie de quartier du centre de La Rochelle, quelle que soit leur trajectoire sociale.

c. Les enseignements de l'évaluation 2019-2022

Pour évaluer son action entre 2019-2022 et mesurer l'impact social pour les habitants, de nombreuses modalités de collecte d'informations ont été mises en œuvre.

Les expressions diverses et variées sont d'une grande richesse pour adapter le projet social 2023-2026 aux évolutions du territoire, aux attentes et besoins des habitants dans le cadre des valeurs et principes d'un centre social.

L'ensemble des données collectées a été présenté en détail dans le *diagnostic et évaluation du projet social 2019-2022*, leur synthèse ci-dessous permet d'en extraire les grands enseignements pour élaborer le projet social 2023-2026, en adéquation avec ces expressions.

Les ambitions et objectifs opérationnels des 4 prochaines années ont été élaborées, imaginées et rédigées lors des nombreux temps de travail participatifs en tenant compte, de cette évaluation et de ces enseignements pour adapter l'action du centre social et culturel.

Les expressions des habitants concernant l'action du centre social et culturel (*impact social et service rendu*)

Les modalités pour mettre en œuvre les objectifs et actions entre 2023 et 2026

Le centre social et culturel est reconnu comme le principal acteur local du territoire. Il répond aux besoins des habitants du territoire
(*À relativiser en raison de l'envoi du questionnaire, même s'il était public et ouvert à tous, par le centre social et culturel lui-même*)

- Continuer les actions d'accompagnement, le *aller vers...*
- Développer les partenariats pour continuer à répondre aux besoins des habitants

L'accueil du centre social et culturel est très satisfaisant. Plus de 96% des répondants (*habitants*) s'expriment positivement à l'égard du centre social et culturel

- Créer un espace d'accueil avec journaux et livres pour patienter
- Positionner le pôle accueil au centre (*cœur du réacteur*)
- Continuer de développer l'esprit du centre social et les actions porteuses de cette dynamique, comité des adhérents, séminaire, comité d'étude des projets
- Renforcer cette dynamique par la formation des chargées d'accueil à la personnalisation des contacts en rendant acteurs (*et non consommateurs*) toutes les personnes arrivant au centre social et culturel

L'information peut passer par le numérique (*site, réseau sociaux, lettres infos*), mais pas que...
Besoin d'une meilleure visibilité de l'action sur le territoire
68% des répondants sont satisfaits de l'accès aux infos malgré tout (*32% insatisfaits*)

- Afficher des panneaux informatifs à l'entrée des différents sites
- Présence plus importante dans la presse locale, au sein des comités de quartier, dans le journal de la ville...
- Proposer des espaces d'expression par thème et mettre en place des questionnaires, boîtes à idée dans la rue...
- Poursuivre l'édition de tracts et affiches pour faire connaître les actions
- Maintenir la distribution d'une information en boîte à lettre en septembre de chaque année
- Développer les permanences des partenaires pour faire venir dans les locaux et découvrir le centre social et culturel (*faciliter la première venue, la plus difficile*)

Le volet culturel n'est pas assez visible,
pas assez mis en valeur

- Définir un projet culturel aussi clairement que le projet éducatif de l'association
- Renommer les activités culturelles et les identifier
- Développer les partenariats culturels (*Carré Amelot, ludothèque, CNAREP, Azile, Manufacture, conservatoire...*)

Les expressions des habitants
concernant l'action du centre
social et culturel
(*impact social et service rendu*)

Les modalités pour mettre en œuvre
les objectifs et actions entre 2023 et 2026

Les locaux sont inadaptés à
un centre social

- Poursuivre la collaboration et la co-construction avec la ville
- Emménager dans les nouveaux locaux
- Travailler et réfléchir à l'identité dans ces nouveaux locaux
- Associer les habitants pour que les nouveaux locaux soient adaptés, personnalisés, humains, bienveillants, chaleureux et surtout qu'ils soient identifiés comme *la maison des habitants* en centre-ville

Les habitants expriment un souhait de
plus d'actions pour rompre l'isolement
et permettre la rencontre entre aidants
et personnes dans le besoin

- Faire plus de propositions sur ces sujets tout au long de l'année
- Accompagner les habitants à répondre eux-mêmes à leurs besoins sur ces sujets
- Mise en lien des personnes dans le besoin avec celles qui ont envie d'aider
- Développer le partenariat...

Les habitants confondent souvent le
centre social et culturel avec d'autres
acteurs (*le CCAS notamment*) et
pensent que c'est une gestion
municipale

- Être visible et communiquer auprès des habitants concernant les actions et spécificités d'un centre social
- Multiplier les supports (*affichage des comptes rendus du CA*), les rencontres dans les activités, avec les administrateurs, avec les adhérents
- Identifier de nouvelles façons et occasions de présenter le centre social et culturel et sa gestion associative, impliquer les adhérents dans l'association (*comité d'adhérents, comité d'étude des projets...*)
- Permettre aux élus (*municipaux, départementaux...*) de connaître, reconnaître et respecter les élus associatifs à leur juste valeur et leur juste engagement

Les habitants identifient des réponses à
développer pour certains publics : pour
les 20/30 ans (*peu présents au centre
social et culturel*) et pour les parents
(*manque de places petite enfance*)

- Créer un collectif 18/30 ans
- Adapter l'action du centre social et culturel dans les nouveaux locaux (*locaux adaptés pour de nouvelles actions*)
- Aller vers les habitants et notamment les 20/30 ans pour les connaître et leur permettre de connaître le centre social et culturel et de s'y impliquer
- Collaborer avec la ville de La Rochelle pour mieux répondre aux besoins des parents (*nombre de places petite enfance à l'échelle de la ville*)

60 % des répondants habitent depuis
moins de 10 ans à La Rochelle

- Aller-vers et accueillir les nouveaux rochelais
- Maintenir les actions existantes (*envoi d'un courrier et de la plaquette chaque année aux nouveaux arrivants du centre-ville*)

Entre 50 et 60% définissent le centre
social et culturel comme un lieu de lien
social, de rencontre, de mixité et
d'animation de vie locale

- Multiplier les supports (*affichage des comptes rendus du CA*), les rencontres dans les activités, avec les administrateurs, avec les adhérents
- Identifier de nouvelles façons et occasions de présenter le centre social et culturel et sa gestion associative, impliquer les adhérents dans l'association (*comité d'adhérents, comité d'étude des projets...*)

Un tiers des répondants n'identifie pas
le centre social et culturel comme un
lieu d'initiatives
45% considèrent que le centre social et
culturel est un lieu soutien des familles
tandis que 46% considèrent que c'est
un lieu non discriminant

- Communiquer sur les initiatives prises en compte permettant de réaliser des actions individuelles, collectives et associatives. Le centre social et culturel ne fait pas assez connaître tout ce qu'il soutient et permet
- Faire connaître le comité d'étude des projets et toutes les instances, tous les supports et les compétences professionnelles pour accompagner les initiatives.

**Les expressions des partenaires
concernant l'action
du centre social et culturel
(*impact social et service rendu*)**

**Les modalités pour mettre en œuvre
les objectifs et actions entre 2023 et 2026**

Les partenaires sont volontaires et intéressés pour faire plus d'actions et d'évènements avec le centre social et culturel

- Créer un groupe *partenaires* régulier (*COPIL*)
- Associer les partenaires à des temps forts de territoire pour fédérer (*10 jours de la vie locale*)
- Identifier un binôme salarié / bénévole du centre social et culturel *référent du lien avec les partenaires au quotidien*
- Impliquer les partenaires, dans tous les secteurs, aux actions et évènements organisés (*réflexe*)

Les associations hébergées sont plutôt *consommatrices* d'espaces (*renforcement de ce sentiment avec la crise sanitaire*), besoin de plus de liens avec le centre social et culturel

- Organiser un forum des associations hébergées
- Mettre en place une rencontre annuelle des associations hébergées et partenaires (*se connaître, se rencontrer, développer les liens interpersonnels pour faire ensemble*)

Les partenaires ont une bonne connaissance du projet centre social et culturel
L'accueil est de qualité et apprécié par les partenaires

- Rencontrer régulièrement les partenaires
- Créer un groupe *partenaires*

Dans la relation avec le centre social, les partenaires apprécient la disponibilité, l'engagement, la bienveillance, la réactivité, l'écoute, le dynamisme, la proximité

- Rencontres régulières,
- Participer de façon réciproque aux évènements des uns et des autres

Selon les partenaires, le centre social et culturel est le 1er acteur (*95%*) d'expression, d'implication, d'intégration des habitants
Le centre social et culturel est perçu comme un lieu d'initiatives d'habitants et de garde d'enfant (*92%*)

- Impliquer les partenaires dans les 10 jours de la vie locale et citoyenne
- Co-construire, avec les partenaires, des actions *aller vers...*

S'il ressort de cette évaluation participative que le centre social et culturel Christiane Faure est connu sur son territoire, reconnu pour sa raison d'être et apprécié par les adhérents et partenaires, il n'en demeure pas moins que le chemin à parcourir concerne principalement :

- La reconnaissance du CSC dans son statut d'association pilotée par des habitants-bénévoles (*beaucoup pensent encore qu'il s'agit d'une gestion municipale*).
- La connaissance par les habitants que la raison d'être d'un centre social repose sur l'écoute de chacun, l'expression citoyenne, l'accompagnement des initiatives et du pouvoir d'agir.
- La relation partenariale à développer avec les associations hébergées dans les locaux du centre social et culturel.
- Une action à développer en réponse aux besoins des publics les moins représentés au CSC (*jeunes adultes*).

- La nécessaire rencontre permanente avec les habitants qui changent souvent et notamment en hyper-centre (*turn-over important*) en allant à leur rencontre et en les invitant à découvrir l'association, action en perpétuel recommencement.
- Des locaux à améliorer pour correspondre à l'action d'un centre social et culturel et permettant l'accueil de tous (*ceci devrait être le cas au cours du prochain projet social*).

Ces principaux enseignements (*mais aussi tous les autres, contenus dans l'évaluation du projet social 2019-2022*) sont le socle des ambitions identifiées pour le territoire et développées dans ce projet social.

III- Une association riche et structurée au service de la réalisation du projet social 2023-2026

a. Les instances de mise en œuvre d'un projet global et transversal

Les instances associatives, leur fonctionnement, les liens entre elles, la capacité de chaque adhérent à les connaître, les comprendre et se les approprier représentent l'une des formes de gouvernance dans le cadre de l'éducation populaire.

Pour cette raison, produire un schéma des instances associatives est l'un des chantiers du projet social 2023-2026. En attendant, présenter ici les instances de pilotage de l'association est utile pour compléter la vision du projet 2023-2026, puisqu'elles permettront sa mise en œuvre.

L'ensemble du projet est porté par toutes les instances, chacune le connaît, le nourrit et permet la

cohérence des actions et décisions. Cette vision globale et transversale évite la présentation d'un projet social se déclinant par secteurs d'activités du centre social et culturel. Chaque action, chaque activité, chaque projet et chaque équipement porte et défend un même projet, étant animés par les mêmes valeurs et poursuivant les mêmes ambitions pour les 4 années à venir.

Les instances, présentées ici en termes de fonctionnement, de composition et de missions sont également présentées en termes de ressources humaines en partie V a- du projet social 2023-2026.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 👤 Tous les adhérents et salariés
- 🕒 1 fois par an

L'assemblée générale se réunit une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou à la demande du quart au moins des adhérents qui la composent.

L'assemblée générale annuelle entend et vote :

- Le rapport d'activité,
- Le rapport moral,
- Le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, affecte le résultat, donne quitus au conseil d'administration et approuve les comptes,
- Le rapport d'orientation,
- Tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour par le conseil d'administration.

L'assemblée générale :

- Pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration,
- Fixe le montant des cotisations.

LE BUREAU

- 👤 6 à 8 administrateurs et le directeur
- 🕒 Tous les 15 jours

Le bureau met en œuvre les choix et décisions du conseil d'administration. Il bénéficie d'une autonomie et de la confiance du conseil d'administration pour prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Pour cela, il travaille de façon privilégiée avec la direction du centre social et culturel. Par la communication systématique des comptes rendus de ses réunions, le bureau rend compte et informe de toutes ses décisions, l'ensemble des membres du conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 👤 9 à 27 administrateurs et le directeur (*les membres du CSE, sur invitation*)
- 🕒 Toutes les 6 semaines environ

Le conseil d'administration arrête annuellement les comptes avant leur approbation par l'assemblée générale. Il est garant de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social agréé par la CAF.

Pour pouvoir exercer son mandat, le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus.

Il peut effectuer tous actes et opérations permis à l'association et qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut notamment, sans que l'énumération ci-dessous soit restrictive ni limitative :

- Statuer sur les études, projets, plans et devis pour l'exécution de tous travaux.
- Accepter la cession ou la réalisation de tous baux et locations, sous toutes formes, de tous biens mobiliers et immobiliers.
- Gérer la politique de l'emploi de l'association et donner mandat au bureau pour sa mise en œuvre.
- Établir, modifier et valider le règlement intérieur.
- Voter et contrôler le budget et gérer les biens de l'association.
- Nommer les commissions et entendre leurs comptes rendus.
- Mandater le bureau et contrôler son action...
- Mettre en œuvre la politique de participation aux frais.

Les instances classiques (*AG, CA, bureau*) sont facilement identifiables. Les autres instances, plus difficiles à cerner. Une différenciation possible est la suivante :

LE COMITÉ D'ÉTUDE DES PROJETS :

Pour les nouveaux projets, habitants non adhérents (*et les adhérents*), les nouvelles dynamiques à l'initiative de tous

LES COMITÉS D'ADHÉRENTS

Pour les adhérents utilisateurs d'un service ou d'une activité, pour faciliter leur implication, leur compréhension de l'association, leur participation.

LES CHANTIERS

Pour travailler et réfléchir en transversalité sur des sujets à l'initiative de l'association (*CA, équipes*).

LE COMITE D'ÉTUDE DES PROJETS (CEP)

- 👤 Au minimum 5 administrateurs et le directeur
- 🕒 Selon les besoins et demandes des habitants souhaitant présenter un projet

Le CEP statue sur les projets collectifs déjà existants ou nouveaux qui lui sont présentés par des personnes impliquées et le salarié qui a accompagné le groupe. Il veille à ce que les projets présentés soient conformes aux valeurs et aux objectifs du projet de l'association et répondent aux principes de participation et d'implication des personnes concernées. Le CEP fixe le cadre des moyens humains et financiers que l'association peut consacrer au projet. Enfin, il procède à l'évaluation des projets avec les personnes qui les ont réalisés.

LES 7 COMITÉS D'ADHÉRENTS

- 👤 Adhérents, administrateurs et salariés de chaque secteur.
- 🕒 Comités d'adhérents :
 - halte-garderie
 - crèche
 - centre de loisirs
 - périscolaire
 - jeunesse
 - familles
 - activités de loisirs

3 à 4 réunions par an et par comité d'adhérents

Les comités d'adhérents ont pour but de discuter, échanger sur les activités, le fonctionnement, mais aussi sur les projets de chaque secteur / équipement et du centre social et culturel en général.

C'est un lieu d'information, d'échanges et de réflexion dans le domaine éducatif qui permet de prendre part à la vie associative.

Les comités d'adhérents sont un des éléments clés de la gouvernance dans le cadre de l'éducation populaire (*parole, implication, participation et pouvoir d'agir des adhérents*).

LES CHANTIERS THÉMATIQUES

- 👤 Administrateurs, salariés et adhérents
(*ouverts à tous sur la base du volontariat*)
- 🕒 Nombre de réunions très variable selon les chantiers

Les chantiers thématiques permettent de travailler, réfléchir, construire ensemble sur des sujets très variés. Ces sujets sont identifiés dans la vie quotidienne du centre social et culturel, autant dans des temps formels qu'informels.

Chaque début d'année, une liste de chantiers à travailler dans l'année est proposée au conseil d'administration qui fixe les priorités, valide une liste et des échéances. Ils concernent des sujets souvent internes à réinterroger et donnent la possibilité de le faire ensemble, afin que le conseil d'administration ne fasse pas seul et au nom de tous.

Les groupes de chantiers finissent leur réflexion en adressant une proposition au conseil d'administration, qui donne un avis, valide ou amende. Quelques exemples de chantiers réalisés ces dernières années (*plus de 30 chantiers réalisés !*) : la politique tarifaire de l'association, la révision des statuts, le modèle économique du journal de quartier, les nouveaux locaux à venir, l'identité visuelle de l'association et la création d'une bande dessinée pour mettre en lumière les formes d'initiatives et d'implication. Un des chantiers à venir : le schéma des instances associatives.

✂ Instances de fonctionnement

👤 Composition

🕒 Rythme

✂ Réunions de l'équipe salariée du CSC

👤 48 salariés (22 à 25 présents à chaque rencontre)

🕒 Toutes les 6 semaines

✂ Réunions des responsables de secteur

👤 6 responsables de secteur et le directeur

🕒 Tous les mois

✂ Rendez-vous individuel direction / responsable de secteur

👤 Chaque responsable de secteur et le directeur

🕒 Tous les mois

✂ Réunion d'équipe par secteur / équipement

👤 Salariés du secteur / équipement concerné et responsable du secteur

🕒 Rythme en fonction des secteurs (15 jours pour le centre de loisirs, mensuel pour la petite enfance et familles/vie locale, trimestrielle pour les intervenants de loisirs et l'insertion professionnelle)

✂ Réunion des membres du CSE (conseil social et économique)

👤 Les membres du CSE et le directeur

🕒 Tous les mois

✂ Réunion de l'équipe cœur de métier : une nouvelle instance depuis 2021 pour faire en transversalité !

👤 Tous les salariés concernés par l'accompagnement de public, les chargés l'accueil et le directeur

🕒 Tous les 2 mois pour développer la cohérence des actions, échanger sur des cas particuliers, mettre les énergies et les dynamiques en commun au service de chacun et des projets collectifs : vision globale et transversale

Au-delà de ces temps et instances permettant de collaborer au quotidien, de nombreux autres temps sont organisés chaque année pour se connaître, permettre la collaboration et les complémentarités bénévoles/salariés. Il s'agit par exemple :

- D'une journée annuelle de séminaire (75 à 90 participants, un samedi de 9h à 17h).
- Les entretiens annuels de chaque salarié avec le responsable hiérarchique du salarié et un membre du conseil d'administration. Ce temps

d'échanges consacré à chaque salarié permet d'échanger sur son travail, ses missions, ses conditions de travail et sa carrière professionnelle sont précieux pour se connaître, se faire confiance, s'écouter et avancer ensemble.

- Des temps festifs nombreux tout au long de l'année, à chaque occasion. Les temps formels et informels sont tout aussi importants et riches que ces instances formalisées, les deux se complètent pour former un ensemble cohérent.

b. Les secteurs, activités et actions existantes au service d'un projet

Les temps, outils et méthodes de travail pour élaborer ce projet social n'ont pas été imaginés pour présenter les orientations des 4 prochaines années par secteur, par équipement ou par action. Tout a été imaginé pour porter un projet social global et transversal afin d'inspirer et d'alimenter l'ensemble du quotidien de tous les acteurs du centre social.

La mise en œuvre du projet social ne repose pas sur des réalisations dans chaque secteur du centre social et culturel donnant l'impression d'une addition de réalisations individuelles, parfois *en silo*. À l'inverse, chaque secteur œuvre à la réalisation d'un projet

social global. Tous sont alimentés par les mêmes valeurs, les mêmes principes de fonctionnement et poursuivant les mêmes ambitions pour les 4 prochaines années.

Pour cela, le centre social et culturel présente ci-dessous tous les pôles d'activités, toutes les actions et activités et tous les équipements qui participeront à la mise en œuvre de ce projet social. À travers cette présentation, le centre social et culturel précise les outils au service de la réalisation de ce projet, mais prend surtout l'engagement de maintenir cette structuration interne pour les 4 années à venir.

Vie locale

Journal de quartier "Tours de Parole"

Table d'hôtes

Événements :

le grand banquet, la grande oreille

Animations locales :

apéros'rues, fêtes des voisins,

fête de fin d'année,

barbecues party...

LES PRINCIPES D'ACTIONS

● Une gouvernance associative dans le cadre de l'éducation populaire, participative et ouverte à tous.

● Une action de territoire en partenariat à travers un important réseau d'acteurs.

● Une démarche "aller vers" au plus proche des habitants et hors les murs.

Enfance Jeunesse

Halte-garderie "Les petits princes"

Multiaccueil "Il était un petit navire"

Centre de loisirs "Le noroît"

Accueil Périscolaire à l'école Massiou

Espace jeunes

Projets jeunes

Foyer socio-éducatif au collège Fromentin

Promeneurs du net

Accompagnement Insertion

Démarche d'accompagnement concerté

Accompagnement socio-professionnel

Plan local pour l'insertion et l'emploi

Les p'tits déj de l'emploi

Accompagnement à l'autonomie numérique

Actions santé

Activités collectives d'insertion :

piscine, arts plastiques,

balade, jardin, théâtre

Familles

Contrat local d'accompagnement à la scolarité
Lieu d'accueil enfants-parents
Bébés nageurs
Sorties familles
Séjours familles
Accompagnement individuel des familles
Jeu de l'oie sur la bientraitance
Conférences sur la parentalité

CHRISTIANE FAURE

- Une action d'animation des quartiers et d'accompagnement à la fonction parentale.
- Un recensement permanent des demandes, attentes et besoins des habitants.
- Un accompagnement méthodologique et professionnel des initiatives et projets d'habitants permettant à chacun d'avoir la "capacité à agir".

Loisirs Culture

Peinture et dessin
Couture
Émaux
Sophrologie et relaxation
Gymnastique
Yoga
Conversation espagnole
Lecture et bibliothèque
Anglais

Seniors

Visites à domicile
Club de la bienvenue
Atelier mémoire
Atelier équilibr'âge
Semaine bleue
Animations mensuelles :
loto, couscous, sorties...

c. Une décennie de commissions thématiques et transversales : vision de 2015 à 2025

Tous les 4 ans, un projet social est élaboré pour tenir compte des évolutions du territoire, des habitants qui le composent, des évolutions sociétales, des enjeux locaux et des réalisations du précédent projet social. Cette actualisation du *cap* pour le centre social et culturel est essentielle pour adapter son action, sa gouvernance et ses priorités, pour penser et imaginer son action dans le cadre des missions d'un centre social et pour impliquer le plus grand nombre dans cette réflexion (*action d'éducation populaire en elle-même*).

Ceci étant, cette vision et ces actualisations tous les 4 ans, aussi utiles et pertinentes soient-elles, peuvent limiter la vision à long et très long terme pour l'association. Un certain nombre d'actions, de réflexions et de constructions collectives ne peuvent pas *tenir* dans un agrément d'une durée de 4 ans. Pour ne pas tout réinventer à chaque projet, pour assurer une cohérence à long terme et pour imaginer les grandes évolutions très structurantes dans la durée, le centre social et culturel Christiane Faure a souhaité, au-delà des ambitions des 4 prochaines années, avoir une vision transversale des *chantiers* qu'il considère utiles à mettre en œuvre.

Ces chantiers ne sont pas des actions en plus, mais des actions en transversalité. Ils viennent structurer et consolider le fonctionnement global de l'association, rendre possible la réalisation des ambitions des 4 prochaines années, rendre plus efficient le fonctionnement de l'association.

Comment naissent ces chantiers intemporels ? Au gré des réunions d'équipe, des réunions du conseil d'administration, des rencontres avec les adhérents, avec les partenaires et avec les habitants... des propositions de réflexions et de travaux sont proposés. Le centre social et culturel tient à ne pas les laisser sans réponse. Chaque idée, chaque proposition est notée au fur et à mesure des expressions. L'actualité et la gestion quotidienne ne permettent pas de les faire aboutir ou de les mettre en œuvre immédiatement, mais ces idées sont recensées dans une liste de *chantiers* à lancer. En fonction du temps disponible, des actualités et du travail que représente chaque chantier, ils sont classés par catégorie et dans un ordre de priorité. Il ne s'agit pas de prévoir un trop grand nombre chaque année, empêchant de tous les réaliser, source de déception et frustration. Si, dans l'idéal, l'association souhaiterait tout faire et tout réaliser au plus vite, la raison l'emporte et incite pour les classer dans un ordre faisable et réaliste.

Les chantiers présentés ci-dessous permettent, à la fois de prendre connaissance des chantiers à venir ces prochaines années, mais aussi (*car c'est important*) de mesurer le chemin parcouru ensemble depuis la création du centre social et culturel Christiane Faure en 2015. Savoir ce qu'il reste à mettre en œuvre est stimulant, mais pouvoir observer ce qui a été réalisé est également rassurant et motivant.

Ainsi, chaque année, le conseil d'administration prend connaissance de ce document pour arbitrer les priorités et s'inscrire dans des chantiers de façon très mixte et participative. Sans aucune restriction, chacun peut s'inscrire dans tous les chantiers : adhérents, habitants, partenaires, administrateurs et salariés...

Après échanges, débats, propositions du plus grand nombre, idées retenues au gré des rencontres et réunions, le centre social et culturel présente ci-dessous **la vision d'une décennie de chantiers chez Christiane Faure**, de 2015 à 2025. Si ces chantiers ne sont pas les 4 grandes ambitions 2023-2026, ils contribuent grandement à leur réalisation et font partie de la mise en œuvre du projet social, du fonctionnement dans le cadre de l'éducation populaire et du développement du pouvoir d'agir des habitants



Gouvernance associative dans le cadre de l'éducation populaire

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Création, structuration, mise en place et animation de 7 comités d'adhérents (<i>par secteur d'activité</i>)											
Mise en lumière des formes d'initiatives et d'implication : réalisation d'un film de présentation de l'association et création d'une bande dessinée											
Échanges, travaux et réflexion autour de l'éducation populaire. Réécriture, appropriation de la charte de l'éducation populaire...											
Révision complète des statuts permettant d'adapter le fonctionnement aux souhaits démocratiques, de participation, de clarification...											
Répartition des membres du CA par quartier : faire connaître le CSC comme accompagnateur de projets et faire connaître au CA les besoins des habitants											
Élaboration, en lien avec les statuts, des délégations de signature, délégations de pouvoirs et mandats											
Refonte du règlement intérieur de l'association, et réalisation d'un schéma des instances associatives											
Création et déploiement d'outils d'accueil, d'accompagnement et d'implication des bénévoles : livret d'accueil, charte du bénévolat (ex : visites à domicile...)											
Formation des membres du conseil d'administration sur la gouvernance associative, le portage politique d'un CSC											
Création d'un support de présentation d'une asso 1901 et du CSC CF, puis formation tous les intervenants loisirs pour une présentation aux adhérents en début d'année											
Réflexion et élaboration, avec les administrateurs, d'un <i>guide / support</i> pour présenter le rôle d'administrateur et aller au contact des adhérents											
En lien avec le réseau (centres sociaux, FD), œuvrer à la reconnaissance du rôle et les missions des élus associatifs auprès des partenaires (<i>élus municipaux</i>)											
Rédaction du projet associatif de l'association Christiane Faure dont l'une des activités est de gérer un centre social											

Réalisé / terminé

À réaliser

*constituer un groupe de travail et y travailler

Nouvelles actions, nouveaux projets et mise en œuvre du projet social

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
La grande oreille : le CSC à l'écoute des besoins et attentes en temps de confinement et après. Répondre aux besoins et réussir la sortie de crise											
Mobilisation autour d'une nouvelle potentielle action d'échanges de savoirs (<i>définir le projet, le structurer et le faire vivre</i>)											
Création un groupe de réflexion et de suivi des projets de développement du CSC : LAEP 6-12 ans, animation jeunesse, médiation numérique la Guitoune®...											
Structuration et développement une équipe <i>aller-vers</i> , choix de l'équipement nécessaire pour animer les quartiers (<i>tripporteur...</i>), projets et initiatives des habitants											
Structuration et développement et pérennisation de l'action nouvelle de médiation numérique et d'accompagnement dans la lutte contre la fracture numérique											
Finalisation, partage, utilisation et don suite à l'outil de recensement des besoins identifiés à l'accueil (<i>prendre contact, accompagner, accueillir...</i>)											
Proposition de temps forts aux habitants sur le territoire leur permettant de se rencontrer et s'impliquer (<i>10 jours de vie locale en centre-ville chaque année</i>)											
Proposition au quartier <i>centre-ville</i> , en impliquant habitants et partenaires, une animation culturelle et intergénérationnelle de territoire											
Réalisation d'un projet éducatif unique puis les projets pédagogiques et règlements de fonctionnement de tous les secteurs (<i>harmonisation, cohérence...</i>)											
Formalisation un projet culturel pour l'ensemble du CSC (tous les publics, secteurs, activités) en lien avec le projet social et le projet éducatif											

Réalisé / terminé

À réaliser

Structuration des collaborations internes – Transversalité

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Suite à la fusion : réalisation, validation et mise en œuvre de l'organigramme du personnel et du schéma fonctionnel	■										
Réorganisation du secteur activités supports et de loisirs : Recensement de l'existant, cohérence des actions, mutualisation, harmonisation	■										
Conformément au projet social 2015-2018 : Réalisation d'une charte de la fonction accueil (<i>posture, outils, partage collectif...</i>)	■										
Secteur jeunesse : diagnostic de territoire, démarche partenariale, liens avec le projet social, production d'un projet jeunesse, recrutement d'un animateur		■	■								
Passage du journal interne <i>La Plume à l'oreille</i> en page Facebook : objectifs, contenu, rédaction, validation, mise en page et diffusion			■								
Développement de l'action <i>cœur de métier</i> pour les équipes : à la rencontre des habitants, identification, accompagnement des initiatives d'habitants			■								
Procéder à un très grand nombre de recrutements (<i>fin des emplois aidés notamment</i>) puis accueillir, accompagner, intégrer, fédérer les équipes...				■							
Structuration du fonctionnement du <i>cœur de métier</i> : transversalité, collaborations internes, parcours adhérents / pers accompagnées / familles						■	■				
Structuration et développement des dynamiques familles / vie locale, création d'un agenda annuel et réalisation de schémas fonctionnels et structurels						■	■				
Actions familles et vie locale (<i>sorties, séjours, tables d'hôtes...</i>) : élaboration d'un règlement intérieur, définition d'un fonctionnement partagé								■			
Organisation d'une formation pour <i>l'accueil</i> : accueil de 1 ^{er} niveau (<i>orientation, réponses personnalisées, écoute empathique, saisie des demandes et besoins...</i>)									■		
Élaboration et mise en place d'une formation interne sur la méthodologie de projet pour l'ensemble des équipes									■		
Activités de loisirs : élaboration d'un règlement intérieur des activités de loisirs et réflexion en comité d'adhérents (<i>charte des animateurs, fonctionnement...</i>)										■	
Organisation d'une formation sur les méthodes d'animation de réunion, de groupe, de travail, de réflexion, de diagnostic, d'évaluation, de participation...										■	

Réalisé / terminé

À réaliser

Partenariats, financements, labels et structuration des achats

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recherche de nouveaux financements											
Rencontre avec les nouveaux élus de la ville : se connaître, se présenter, se reconnaître pour un partenariat en confiance et complémentarité											
Pour tous les fournisseurs : harmonisation des contrats et pratiques : électricité, couches, entretien, papeterie, parc informatique, pédagogique, alimentation											
Obtention de labels et agréments : ESUS, intérêt général, RSE, rescrit fiscal pour reconnaissance d'intérêt général, utilité publique											

Conditions de travail : locaux et matériel

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Refonte des systèmes de communication, d'information et de gestion (<i>serveur, mails, logiciel métier, protection des données investissement matériel...</i>)											
Nouveaux locaux du CSC : du recensement des besoins à l'identification d'un lieu au suivi des travaux et à l'aménagement											
Entretien des locaux : réorganisation complète et harmonisation des pratiques sur les 3 sites (<i>formation, protocoles, HACCP, produits, fournisseurs...</i>)											
Mise à jour et/ou élaboration du DUERP (<i>document unique d'évaluation des risques professionnels</i>) pour les 3 sites											
Investissement pour la modernisation des infrastructures informatiques : renouvellement de postes, passage à Windows 10 et Office 365											
Réorganisation complète des bureaux et archives du deuxième étage : archivage, tri, classement, nettoyage, refonte des classements											
Réaliser un inventaire du matériel et des équipements du CSC sur les 3 sites et préparer matériellement l'arrivée dans les nouveaux locaux											

Réalisé / terminé

À réaliser

Visibilité et modalités d'information des adhérents et habitants

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nouvelle identité suite à la fusion et au changement de nom : logo, charte graphique, outils de communication, adresses mails, site Internet											
Pérennisation du poste de chargé de communication mieux nommé <i>chargé de l'information</i>											
Inauguration du CSC Christiane Faure : invitation partenaires, présentation de Christiane Faure et <i>faire du Christiane Faure</i> . Festivités de première année.											
Réalisation totale du site Internet : Définir les besoins, élaborer l'arborescence, le contenu, les référencement et les fonctionnalités souhaitées											
Journal de quartier <i>Tours de Parole</i> : définition du territoire couvert, financements, tirages, portage par le CSC, mobilisation de nouveaux bénévoles											
Organisation d'une rencontre annuelle avec les nouveaux rochelais du centre-ville uniquement											
Création d'une newsletter à destination des partenaires du CSC et des adhérents											
Définition et mise en œuvre d'une politique de communication précise (et identité dans les futurs locaux : nom autre que CSC ? logo, charte graphique)											
Réflexion et mise en place des modes d'information et de communication permanents pour tous les habitants du territoire (<i>info en temps réel</i>)											

Réalisé / terminé

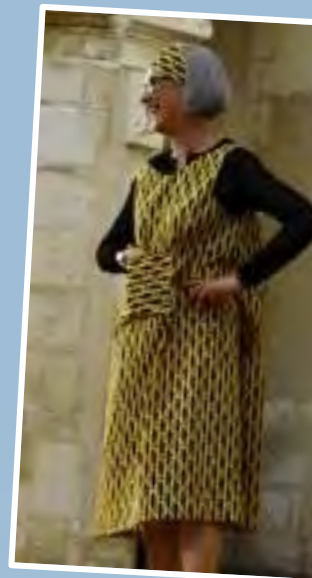
À réaliser

Outils de pilotage, de gestion et organisation interne

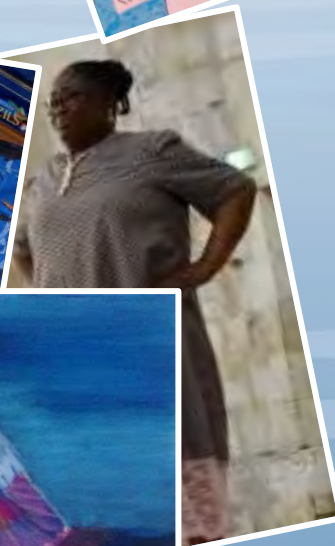
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Création du nouveau CSC en cohérence avec la gestion financière : nouvelle répartition analytique, mise en œuvre d'un budget consolidé, outil de suivi											
Formalisation des outils et pratiques du pôle accueil/secrétariat : Recensement de l'existant, mise à plat des fonctionnements, création d'outils											
Mise en place du CSE : respect des obligations sociales, élections, modalités de fonctionnement, versement des œuvres sociales culturelles											
Règlement intérieur du personnel : définition des règles et principes de fonctionnement en interne : congés, récup, formations, déplacements...											
Élaboration d'une politique globale de participation aux frais : Identification de l'existant, meilleure adaptation aux revenus, clarification pour tous les secteurs											
Organisation GRH : fiche horaires hebdo, suivi horaire annuel, fiches de poste, pack d'arrivée au CSC, entretiens annuels, demandes de CP, récup, d'acompte											
Réorganisation de l'accueil lors du rush de rentrée et des modalités administratives pour les adhérents : docs, permanences des administrateurs											
Définition de la stratégie financière (<i>GPEC, recrutements</i>). Vision globale du modèle économique et choix financiers											
Développement des moyens de paiement : mise en place des prélèvements automatiques, d'un terminal carte bancaire et envoi des factures par mail											
Mise en œuvre de la RGPD (<i>réglementation générale de protection des données</i>) : données collectées, conditions et sécurisation											
Revisiter l'ensemble des documents contractuels avec chaque salarié (<i>contrat parfois très anciens</i>) pour harmonisation, annualisation du temps de travail...											
Valorisation du bénévolat dans outils de gestion : modalités, création d'outils, mise en cohérence et consolidation											
Définir le modèle socioéconomique du CSC et mettre en œuvre le nouveau plan comptable 2020 (contributions volontaires, réserves...)											
Élaborer des chartes avec cohérence globale et trame commune : bénévoles bébés nageurs, animateurs de loisirs, bénévoles <i>visites à domicile</i> ...											
Réaliser une action d'audit et d'évaluation sur l'organisation de la structure, démarche qualité, qualité du service rendu, audit...											

Réalisé / terminé

À réaliser



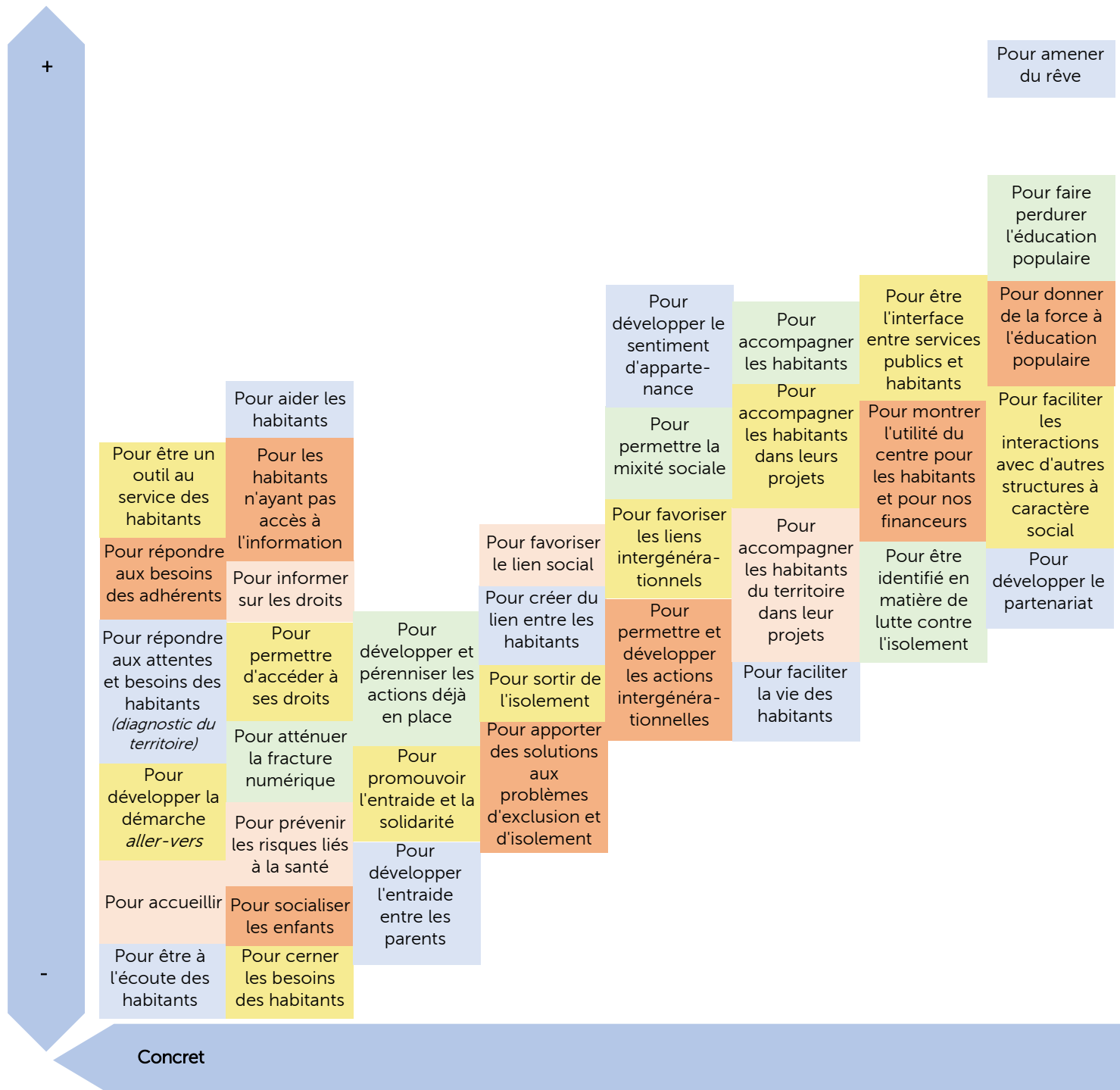
DES CRÉATIONS D'ADHÉRENTS

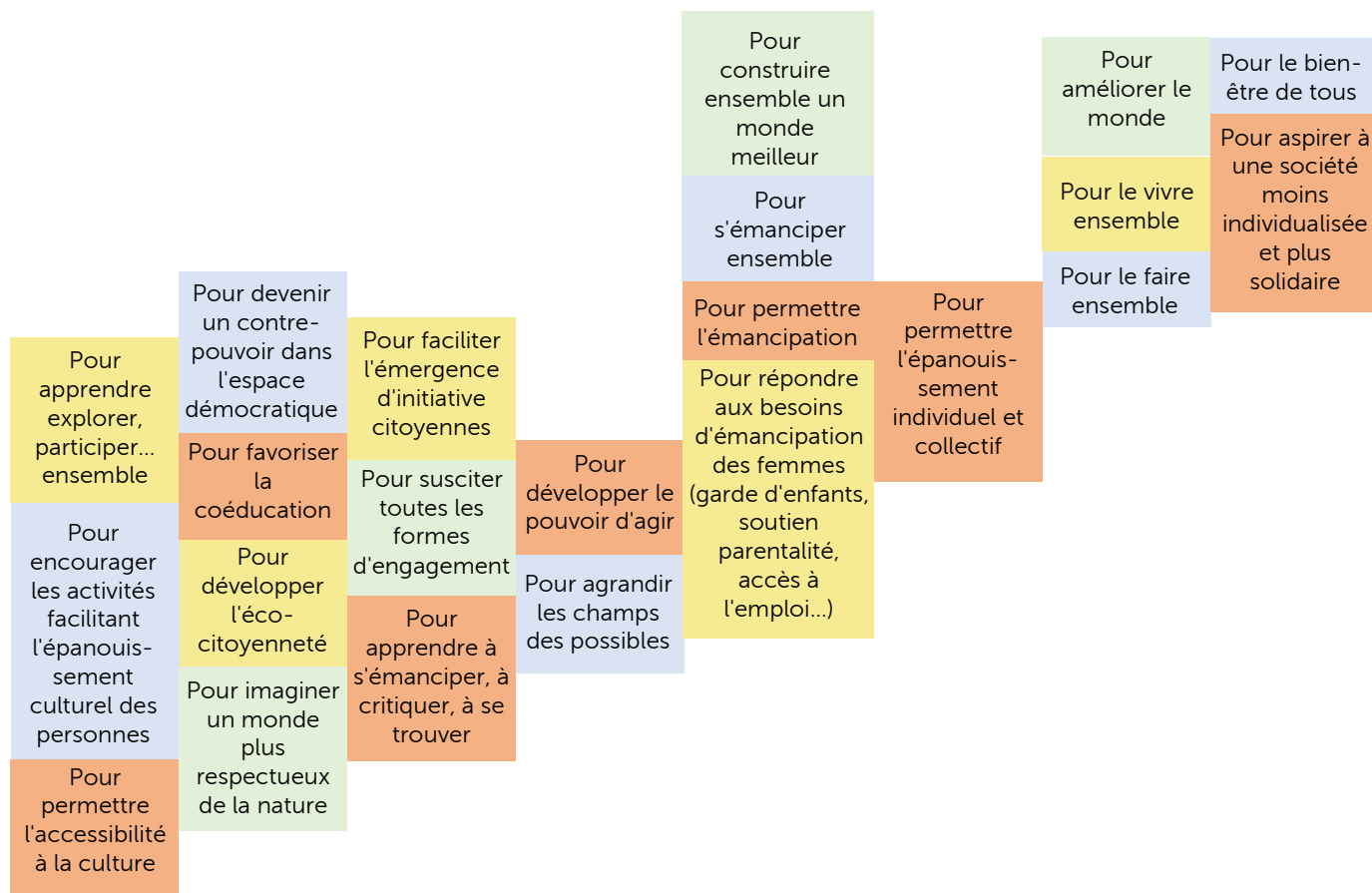


IV- Le cap 2023-2026 du centre social et culturel

a. La finalité du projet social 2023-2026 à travers le jeu des *pourquoi, pour quoi*

Lors des temps de réflexion et de co-construction du projet social 2023-2026, les participants se sont prêtés au *jeu des pourquoi, pour quoi*. Au-delà de la production riche et précieuse présentée ci-dessous, ces temps ont permis l'enrichissement individuel et collectif, une meilleure compréhension par tous de ce qu'est un centre social et culturel, et de ses missions. Ils ont surtout permis de renforcer la volonté de faire ensemble, de porter un même projet et d'œuvrer dans le cadre d'un collectif harmonieux et cohérent. Se connaître, débattre, harmoniser ses connaissances, trouver sa place dans cette grande dynamique est fédérateur et tout aussi important que le résultat présenté dans ce projet social 2023-2026.





Cette réalisation s'est déroulée en deux temps :

- La définition de la situation rêvée à l'aide du jeu des *pourquoi*.
- La rédaction d'une synthèse de la situation future rêvée en réponse à la question de départ. Elle constitue la finalité de ce projet social 2023-2026 pour le centre social et culturel Christiane Faure.

Les contributions ont été classées du plus concret au plus idéaliste (moins concret)

Présentation de la finalité du projet social 2023-2026

Le centre social et culturel Christiane Faure est un acteur de proximité trouvant ses fondements dans l'écoute des habitants.

Par l'accueil dans ses locaux et sa démarche *aller vers*, il s'attache à répondre au mieux à leurs besoins.

Il vit par et pour les habitants visant à lutter contre toutes les exclusions en favorisant le lien social à travers l'entraide et la solidarité.

Il s'agit :

- d'ancrer l'action dans l'éducation populaire.
- de rompre l'isolement en encourageant la mixité sociale et intergénérationnelle.
- de faire société et permettre aux habitants de grandir ensemble.
- d'être un acteur local incontournable en coopération avec les différents partenaires.
- de susciter la prise d'initiative, l'émergence du pouvoir d'agir, l'engagement citoyen pour réaliser ses rêves.
- d'avoir pour objectif l'intérêt général et le respect de la vie sous toutes ses formes.

Le centre social et culturel Christiane Faure est un acteur local majeur, source d'émancipation, d'épanouissement individuel et collectif pour ensemble...construire un monde meilleur !!!



b. Les 4 grandes ambitions 2023-2026 en lien avec le cœur de métier d'un centre social

Nourris par le diagnostic partagé du territoire et enrichis par l'évaluation du projet social 2019-2022, les très nombreux participants et contributeurs à l'élaboration du projet social 2023-2026 ont vu se dégager, de façon relativement naturelle, spontanée et collective, des grandes ambitions à poursuivre, pour le territoire d'intervention du centre social et culturel à La Rochelle.

Ainsi, le projet social 2023-2026 n'est pas hors sol ; il s'inspire directement de toutes les données collectées. Le travail de diagnostic de territoire et d'évaluation du projet social 2019-2022, il a été pertinent, constructif et surtout très inspirant. Nul besoin d'inventer, de parler à la place de... ou d'interpréter. En prenant connaissance avec précision du travail précédent, en l'analysant et en recoupant les informations, de grandes idées se dégagent naturellement.

Ces grandes idées ont été présentées lors d'une soirée d'élaboration du projet social en mai 2022 afin de les rédiger. Elles ont ensuite fait l'objet de deux passages en conseil d'administration pour être affinées, mieux formulées et s'assurer de leur cohérence et complémentarité.

C'est ainsi que lors de la réunion du conseil d'administration du 29 juin 2022, les administratrices et administrateurs ont définitivement validé les 4 grandes ambitions qui animeront le centre social et culturel pour les prochaines années. Les ambitions guideront une action du centre social et culturel, feront sens pour ce territoire, dans le cadre des missions d'un centre social selon les textes de référence étudiés dès les premières rencontres.



c. Les modalités de mise en œuvre des ambitions 2023-2026

Le projet social 2023-2026 du centre social et culturel Christiane Faure est un cap commun, fédérateur, global et porteur de sens pour tous ses acteurs.

Pour favoriser la transversalité, le travail en mode projet et s'appuyer sur la collaboration bénévoles/salariés, le choix a été fait de ne pas présenter chaque secteur et chaque équipement du centre social et culturel avec des objectifs et des actions spécifiques. Le projet social 2023-2026 est présenté en 4 grandes ambitions pour le territoire qui nourriront, inspireront, guideront et feront sens au quotidien dans tous les secteurs, services, projets et équipements de l'association. Autrement dit, ces 4 grandes ambitions concernent et impliquent tous les domaines de l'association.

Le projet social 2023-2026 suppose de maintenir tous les services, secteurs et équipements présentés précédemment (partie III-b), tant pour répondre aux besoins des habitants et les impliquer, que permettre la mise en œuvre de ces ambitions.

Cette vision globale et commune du projet social sera un support au travail participatif et collaboratif, évitant d'œuvrer en silo, les uns à côté des autres mais au contraire permettant de faire les uns avec les autres.

Dans le même esprit, ce projet social n'est pas présenté avec des actions concrètes et précises à mettre en place pour les prochaines années. Cet exercice, déjà expérimenté lors de précédents projets sociaux, a montré de nombreuses limites. Les actions prévues se révèlent parfois peu nécessaires ou pertinentes quand d'autres actions indispensables apparaissent. C'est notamment le cas lors de changements importants sur le territoire (arrivée de

nouvelle population tels que le développement des locations saisonnières modifiant la vie sociale locale, l'aménagement de l'espace public nécessitant de se le réapproprié ensemble, ou encore la pandémie mondiale bouleversant les besoins essentiels et urgents de chacun.

Pour autant et pour ne pas en rester à l'énoncé d'ambitions sans préciser ce qui est à atteindre et comment l'atteindre, chacune des 4 grandes ambitions est présentée et déclinée en 4 objectifs opérationnels.

Ces objectifs opérationnels, formulés en verbes d'action, permettront d'y adosser des critères et indicateurs mesurables, quantifiables et évaluables. Ils présentent clairement ce qui est à réaliser ces prochaines années.

Pour préciser encore ces ambitions, chaque objectif opérationnel est présenté avec un impact social et, des résultats attendus pour les publics entre 2023-2026. Il s'agit de définir dès aujourd'hui les changements souhaités pour les publics. C'est ici le cœur du métier du centre social : l'intérêt général et l'accompagnement dans les changements pour tous les publics concernés par l'action du centre social.

Pour finir de décliner ces ambitions, objectifs et résultats attendus, des modalités de mise en œuvre sont présentées. Elles ne sont pas trop précises pour ne pas enfermer mais sont également formulées en verbes d'action pour être suffisamment précises pour guider l'action du centre social et culturel ces prochaines années. La feuille de route est claire et chaque contributeur à l'élaboration de ce projet social est impatient et enthousiaste à l'idée de la mettre en œuvre.

Le cœur du projet social 2023-2026 présente ainsi :



grandes ambitions
pour le territoire



16
objectifs
opérationnels qui
seront à mesurer et
quantifier



80
résultats attendus



82
modalités de mise
en œuvre

AMBITION 1

FAVORISER ACTIVEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ : DES HABITANTS ACTEURS ET À L'INITIATIVE

OBJECTIF

01

ACCOMPAGNER DES INITIATIVES D'HABITANTS ET ÊTRE RECONNUS DANS CETTE MISSION TRANSVERSALE

Impact social et résultats attendus

- Les habitants (*individus, collectifs*) sollicitent régulièrement le CSC pour être accompagnés dans la mise en œuvre de leur projet,
- Les adhérents et les habitants connaissent et sollicitent le CEP (*comité d'étude des projets*) pour étudier de nouveaux projets collectifs et citoyens,
- Des groupes d'habitants se réunissent dans les locaux du CSC pour se rencontrer, être à l'initiative d'actions citoyennes et d'animation de la vie locale.
- Des espaces de citoyenneté, accompagnés par le CSC, sont mis en place pour permettre de débattre et de s'émanciper

Modalités de mise en œuvre

Faire connaître, dans chaque secteur, toutes les formes d'accompagnement de projets et d'initiatives

Créer un comité de rédaction mixte (*salarié et bénévole*) de création d'un guide ressource

Intégrer un temps d'échange autour de la thématique citoyenneté au sein de chaque comité d'adhérents

Présenter le CEP à chaque assemblée générale, dans les outils de communication du CSC, aux 7 comités d'adhérents

Accompagner des habitants dans la réalisation de fêtes des voisins, d'apéros rues...

OBJECTIF

02

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES INTERNES DANS LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR ET DES ACTIONS À VISÉE ÉMANCIPATRICE

Impact social et résultats attendus

- Tous les secteurs et acteurs du CSC connaissent et alimentent l'outil de recensement des besoins, attentes et projets
- Des bénévoles et salariés sont formés et outillés pour développer et accompagner le pouvoir d'agir et les actions à visée émancipatrice
- Des espaces d'échanges de pratiques existent
- Des professionnels composent une équipe nommée *cœur de métier* pour prendre connaissance des initiatives et les accompagner collectivement.
- Les habitants sont invités à participer à des actions citoyennes dans l'espace public.

Modalités de mise en œuvre

Organiser des temps d'échanges et de formation pour développer les compétences internes afin d'accompagner et faire vivre des actions d'éducation populaire

Organiser, par équipe de secteur, au moins une action d'analyse des pratiques

Organiser des temps d'échanges internes pour mettre en cohérence et harmoniser les pratiques

Créer des binômes salariés/ bénévoles pour chaque temps de formation

Mettre en place des temps réguliers pour partager les expériences et enseignements par secteur à l'ensemble des acteurs du CSC

OBJECTIF

04

ORGANISER CHAQUE ANNEE UN TEMPS FORT D'ÉDUCATION POPULAIRE PERMETTANT L'EXPRESSION CITOYENNE ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

OBJECTIF

03

CONSOLIDER LES OUTILS, RÉSEAUX ET POSTURES D'ÉCOUTE DES HABITANTS POUR LES ASSOCIER DANS LA RÉPONSE À LEURS BESOINS

Impact social et résultats attendus

- Les habitants prennent contact avec le CSC pour exprimer des attentes et projets. Ils sont accompagnés par le CSC dans leur réalisation
- Les habitants identifient, connaissent et utilisent le triporteur *la Guitoune*®
- Le CSC a produit une méthodologie d'accompagnement des projets et initiatives pour développer l'autonomie
- Un outil de recensement des attentes, besoins et projets existe. Il est utilisé et suivi au quotidien
- Le CSC a initié, développé, animé et structuré un réseau d'acteurs pour faire connaître sa fonction d'accompagnateur de projets et œuvre en complémentarité avec eux

Modalités de mise en œuvre

Faire vivre au quotidien, l'outil de recensement des besoins, attentes et projets des habitants

Organiser, pour les chargés d'accueil, une formation personnalisée pour mieux accueillir et écouter les habitants

Organiser des sorties chaque semaine avec le triporteur *la Guitoune*®, dans différents quartiers du centre-ville

Réaliser des actions ponctuelles comme l'action la grande oreille

Organiser régulièrement des réunions partenariales de territoire concernant le pouvoir d'agir et l'expression citoyenne

Impact social et résultats attendus

- Le CSC propose des projets pour favoriser l'initiative, l'expression citoyenne, le pouvoir d'agir et pour faire connaître son rôle d'accompagnateur de projets et de portage d'une parole collective et *politique*
- Les habitants sont impliqués dans des actions de solidarité et d'entraide organisées par le CSC et/ou en partenariat
- Le CSC organise 4 temps forts, mobilisateurs, festifs, porteurs de sens, citoyens et participatifs au cours des 4 ans du projet social 2023-2026
- Les habitants identifient le CSC pour son action citoyenne et les temps forts annuels sont repérés et attendus pour exprimer, se rencontrer et agir ensemble
- Les habitants connaissent le CSC en tant qu'association citoyenne et d'action de développement social local
- Le nombre d'habitants venant adhérer au CSC pour l'aspect citoyen et de lien social augmente chaque année (*en dehors de l'inscription à un service*)
- Les adhérents connaissant les valeurs et fondements de l'éducation populaire sont de plus en plus nombreux

Modalités de mise en œuvre

Inviter les habitants à venir découvrir le CSC, ses valeurs et son projet : invitation adressée aux nouveaux rochelais du centre-ville, portes ouvertes...

Participer à des festivals (*des solidarités, Alimenterre...*) avec les partenaires locaux

Reproduire et pérenniser une action telle que les 10 jours de la vie locale et citoyenne se terminant par un grand banquet festif et citoyen

Organiser chaque année des temps forts festifs et citoyens

Un questionnaire est réalisé chaque année pour mesurer les raisons de l'adhésion et la connaissance des valeurs et fondements de l'éducation populaire

AMBITION 2

AGIR EN RÉPONSE À DIVERSES FORMES DE PRÉCARITÉ ET D'INÉGALITÉ

OBJECTIF

05

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE ET LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Impact social et résultats attendus

- Les publics ayant un besoin (*jeunes, seniors, en précarité ou non*) ont une réponse adaptée, notamment en termes d'accès aux droits (*point CAF et autres partenaires*)
- Les habitants sont accompagnés vers le bon interlocuteur en cas de besoins numériques
- Les habitants ont développé leur autonomie et sont montés en compétence en matière de numérique
- Les actions de médiation numérique, d'accès aux droits et de démarches en ligne sont pérennisées au-delà de l'appel à projet *France Relance*
- Les compétences numériques des habitants sont valorisées et sources de lien social, d'entraide et de solidarité

Modalités de mise en œuvre

Diffuser des supports d'information pour présenter les accompagnements du CSC (aides d'urgence, ponctuelles, autonomisation)

Former le conseiller numérique pour s'adapter à toutes les évolutions et nouvelles pratiques

Echanger, informer, se rencontrer entre partenaires spécialisés pour se compléter, identifier un contact direct, et faciliter le lien

Œuvrer au quotidien en transversalité avec tous les secteurs et acteurs du CSC, et notamment à travers les actions aller-vers

Entretenir des liens et échanges avec les partenaires pour que la médiation numérique soit un support à l'accompagnement social et à la vie locale

OBJECTIF

06

DÉVELOPPER, STRUCTURER ET PÉRENNISER LES TEMPS HORS LES MURS, NOTAMMENT PAR DES ACTIONS ALLER-VERS

Impact social et résultats attendus

- Les actions aller-vers sont diverses, variées, connues et repérées par les habitants (*sorties d'écoles, marché, tripoteur...*).
- Les habitants ont utilisé les actions *hors les murs* pour se rencontrer, agir sur leur territoire et s'impliquer dans la vie locale
- Les habitants de tous les quartiers du centre-ville ont été concernés par des actions *hors les murs*
- Les habitants ont utilisé le triporteur *la Guitoune®* pour accéder à leurs droits, avoir des informations et agir sur leur territoire
- Le triporteur *la Guitoune®* est sortie chaque semaine dans des lieux identifiés par les habitants et/ou acteurs locaux

Modalités de mise en œuvre

Définir, structurer et piloter les actions hors les murs de façon globale pour développer la cohérence et la complémentarité des actions

Agir hors les murs en partenariat avec les acteurs locaux pertinents et associer tous les secteurs et acteurs du CSC

Se doter des outils et former régulièrement les équipes pour adapter et faire évoluer les pratiques et postures aux actions hors les murs

Informer et communiquer pour faire connaître et reconnaître les actions hors les murs et notamment le triporteur *la Guitoune®*

Trouver les financements pour faire vivre *la Guitoune®* autant que nécessaire sur tout le territoire

OBJECTIF

07

ORGANISER DES ACTIONS ET ACTIVITÉS INTERGENERATIONNELLES, DE SOLIDARITÉ ET DE LIEN SOCIAL

Impact social et résultats attendus

- Des habitants se sont rencontrés et ont développé leurs relations sociales au sein du CSC
- Des générations différentes ont vécu des temps ensemble et le CSC est connu et repéré comme facilitatrice dans ce domaine
- Des temps festifs et conviviaux sont proposés tout au long de l'année et ouverts à tous les publics (*repas, sorties, temps informels, jardin...*)
- Les jeunes et seniors ont trouvé une place, des modalités d'implication, d'expression et de rencontre au sein du CSC
- Les différents secteurs du CSC ont organisé des actions communes en favorisant la mixité et les rencontres intergénérationnelles

Modalités de mise en œuvre

Mettre en place des temps et espaces informels ouverts à tous et gérés par les habitants

Organiser des actions et projets entre secteurs du CSC (*petite enfance, enfance, seniors...*).

Développer les partenariats avec les acteurs locaux favorisant la mixité et les actions intergénérationnelles (*EPHAD...*)

Développer les temps festifs ouverts à tous pour favoriser la rencontre, le lien social et la mixité (*10 jours de la vie locale, grand banquet, fêtes des voisins...*)

Créer des actions nouvelles avec les partenaires en lien avec les publics jeunes (*CLLAJ, CDIJ, Horizon habitat jeunes...*)

OBJECTIF

08

ORGANISER DES ACTIONS, ACTIVITÉS ET ANIMATIONS EN RÉPONSE AUX BESOINS DES HABITANTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

Impact social et résultats attendus

- Des habitants ont été accompagnés individuellement et/ou collectivement pour faire face à des fragilités ponctuelles ou durables
- Les partenariats du CSC se sont développés dans l'intérêt des personnes en fragilité à travers un parcours global cohérent (*CCAS, CAF, Ville, UDAF, DT...*)
- Les habitants en situation de fragilité ont eu accès aux actions, services et activités du CSC
- Des personnes en situation de fragilité, accompagnées par le centre social ont été impliquées dans la mise en œuvre de réponses collectives à leurs besoins (*seniors isolés, jeunes en précarité, personne en fracture numérique...*)
- Une équipe de professionnels du CSC nommée *cœur de métier* œuvre en transversalité et en complémentarité pour accompagner les publics les plus en fragilité dans le cadre d'un parcours

Modalités de mise en œuvre

Créer des actions, activités et projets spécifiques aux besoins des personnes vivant des fragilités (*adapter les activités, les faire évoluer*)

Développer la mixité en intégrant des personnes en fragilité dans toutes les activités du CSC. Exemple : places réservées aux minima sociaux à la crèche et dans toutes les activités de loisirs

Accueillir avec une attention particulière les personnes en fragilité (*formation spécifique pour les chargés d'accueil*)

Structurer et faire vivre une équipe transversale au CSC pour accompagner chaque personne en fragilité (*liens entre secteurs, partage d'informations...*)

Développer les partenariats pour agir en complémentarité et en cohérence dans l'intérêt des personnes en fragilité

AMBITION 3

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET SPÉCIFIQUE POUR LES FAMILLES

OBJECTIF

09

ORGANISER DES TEMPS ET ACTIONS FAVORISANT L'EPANOUISSEMENT ET LA COHÉSION INTER ET INTRAFAMILIALE

Impact social et résultats attendus

- Des familles se sont rencontrées et ont été accompagnées par le CSC pour créer des projets individuels et collectifs
- Les familles vivant une situation exceptionnelle (*naissance, séparation, deuil...*) ont trouvé un soutien et des réponses au sein du CSC
- Des familles ont développé leur autonomie par la mise en place de projets familiaux
- Les familles du territoire connaissent le CSC et le contactent pour exprimer des besoins, trouver un soutien dans l'accompagnement de projets familles
- Des familles ont utilisé les services existants pour rencontrer d'autres familles et être soutenues dans la fonction parentale

Modalités de mise en œuvre

Accompagner les familles dans la réalisation de projets et d'actions en réponse à leurs besoins y compris des actions innovantes (*ex : grands-parents d'adoption pour les enfants sans grands parents à proximité*)

Créer des temps et des espaces formels et informels pour permettre la rencontre et l'expression des familles

Maintenir les services et actions existants (*bébés nageurs, CLAS, LAEP...*), supports à la fonction parentale et à l'expression des besoins

Développer, avec les acteurs locaux, l'information concernant les actions d'accompagnement à la fonction parentale au-delà d'une prestation ou d'un service

Organiser des temps festifs, ludiques et participatifs adaptés aux familles pour vivre des temps parents/enfants conviviaux facilitant l'interconnaissance

OBJECTIF

10

ORGANISER DES TEMPS ET ACTIONS AUTOUR DE LA FONCTION PARENTALE

Impact social et résultats attendus

- Des familles ont participé à des temps concernant la fonction parentale, en réponse à leurs besoins
- Des familles ont exprimé des besoins en termes de fonction parentale et des réponses et/ou actions ont été apportées
- Des familles ont développé la confiance en elles pour vivre la relation parents/enfants plus sereinement
- Les familles exprimant des difficultés en termes de fonction parentale ont été accueillies au CSC et ont trouvé des réponses adaptées
- Tous les secteurs du CSC sont associés et impliqués pour proposer des actions variées aux familles pour soutenir la fonction parentale (*débats, groupes de parole...*)

Modalités de mise en œuvre

Recenser et collecter, dans tous les secteurs du CSC, les besoins exprimés par les familles sous le pilotage et la coordination du référent familles

Organiser des actions répondant aux besoins des familles en transversalité avec tous les secteurs du CSC

Organiser des temps de soutien à la fonction parentale en réponse aux besoins exprimés (*écran, sommeil, autorité, frustration...*)

Développer l'accueil et l'orientation des familles à travers des rencontres individuelles menées par le référent familles

Développer les actions promeneur du net en termes de parentalité et s'enrichir des apports d'intervenants extérieurs (*interventions ponctuelles*)

OBJECTIF

11

ACCOMPAGNER LA RELATION PARENTS ENFANTS ET LA FONCTION PARENTALE

Impact social et résultats attendus

- Les familles ont eu des occasions nombreuses et variées d'exprimer leurs besoins en termes de fonction parentale
- Des familles ont été individuellement et/ou collectivement soutenues dans la relation parents/enfants
- Les familles connaissent le rôle d'accompagnement à la fonction parentale du référent familles
- Des familles ont contacté et ont été accompagnées par le référent familles pour traiter d'un sujet lié à la fonction parentale
- Des familles ont vu leur relation parents / enfants s'améliorer, progresser positivement

Modalités de mise en œuvre

Organiser des présences et participations du référent familles dans les lieux et temps de rencontre des familles (interne au CSC et sur le territoire)

Mener des entretiens et accompagnements avec les familles exprimant un besoin ou prenant contact avec le CSC

Développer la complémentarité de l'accompagnement à la fonction parentale avec les acteurs locaux (*écoles, collège, CCAS, CAF, département...*)

Développer le travail en mode projet et le fonctionnement transversal au sein du CSC pour repérer les familles et les accompagner

Informar les familles par des supports variés et complémentaires sur l'action collective familles et le rôle du référent familles du CSC

OBJECTIF

12

IMPLIQUER ET ASSOCIER LES FAMILLES POUR LEUR PERMETTRE DE CONCEVOIR DES RÉPONSES À LEURS BESOINS

Impact social et résultats attendus

- Des familles ont participé et se sont impliquées dans des actions de soutien à la fonction parentale
- Les familles ont été force de propositions auprès du référent familles en termes d'actions, de thèmes et de besoins
- Des familles sont devenues autonomes en termes de fonction parentale et de vie familiale (*séjours, sorties...*).
- Des familles se sont rencontrées, réunies, pour échanger et identifier des points communs afin de construire une réponse collective
- Des familles se sont investies dans la définition et le choix de la programmation des actions les concernant

Modalités de mise en œuvre

Organiser régulièrement des temps réunissant les familles (*cafés des familles, comités d'adhérents...*) pour leur permettre de se rencontrer, s'exprimer, et proposer

Repérer des familles au sein du CSC, sur le territoire et auprès des acteurs (*écoles, associations...*) et les inviter à participer aux temps d'échanges et de co-construction

Participer tout au long de l'année aux temps forts sur le territoire réunissant des familles pour faire connaître le rôle et les missions du référent familles

Impliquer les familles dans les actions et projets menés pour répondre à leurs problématiques et questions autour de la fonction parentale

Mettre un lieu à disposition des familles en permanence (*physique, Internet...*) pour leur permettre de s'exprimer et de proposer

Faire vivre et connaître le label promeneur du net parentalité pour diversifier les modalités de recueil d'informations des familles

AMBITION 4

STRUCTURER ET ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEURS COHÉRENTS

OBJECTIF 13

ASSOCIER LES PARTENAIRES AUX TEMPS FORTS DU CSC POUR DÉVELOPPER LA COMPLÉMENTARITÉ, LA COHÉSION ET FAIRE ENSEMBLE

Impact social et résultats attendus

- De nombreux partenaires sont impliqués et acteurs lors des temps forts ponctuels ou récurrents organisés par le CSC (*10 jours de la vie locale, grand banquet*)
- Le CSC et ses partenaires définissent et animent ensemble des temps forts en réponses aux besoins des habitants
- Les temps forts organisés conjointement renforcent les liens et permettent d'apporter des réponses cohérentes et complémentaires tout au long de l'année
- Les acteurs éducatifs et sociaux identifient le CSC comme un acteur du développement de la cohésion, du faire-ensemble de l'accompagnement des initiatives pour tous (*jeunes, seniors...*)
- Un comité partenarial territorial (*centre-ville*) et multidisciplinaire émerge et se réunit régulièrement pour assurer une veille sociale locale et construire ensemble des réponses adaptées

Modalités de mise en œuvre

Inviter tous les partenaires potentiels à la définition de temps forts organisés par le CSC

Aller à la rencontre des partenaires tout au long de l'année : fêtes locales, assemblées générales, temps forts pour se connaître et se reconnaître

Rechercher toutes les complémentarités et raisons de faire ensemble (CSC et partenaires) pour les valoriser et les faire connaître

Identifier, au sein de chaque secteur du CSC, l'ensemble des partenaires pouvant être concernés

Inviter les partenaires identifiés à se réunir régulièrement pour inventer ensemble un comité partenarial territorial

OBJECTIF 14

CRÉER, ANIMER ET FAIRE VIVRE PLUSIEURS RÉSEAUX D'ACTEURS DU TERRITOIRE CENTRE-VILLE

Impact social et résultats attendus

- Un réseau d'acteurs *petite enfance* est constitué, animé et se réunit 2 fois par an avec les 2 établissements pour jeunes enfants du CSC
- Les associations hébergées dans les locaux du CSC se rencontrent au moins une fois par an pour se connaître et développer des projets communs
- Un réseau d'acteurs *aller-vers* complémentaire et cohérent dans le centre-ville est constitué, animé, pour faire ensemble dans l'intérêt de tous les publics (accès aux droits, à l'information, démarches en ligne, accueil hors les murs)
- Les habitants comprennent qui fait quoi, quand et où en termes de *aller-vers*. Ils ne confondent pas les présences des acteurs (*CCAS, ville, CDIJ, CPAM, CAF...*). Le maquis institutionnel *dans les murs* n'est pas reproduit *hors les murs*
- Un comité de partenaires *familles et parentalité* intervenant dans le centre-ville est créé, animé, et se réunit 2 fois par an pour être en veille et élaborer des réponses/projets en complémentarité

Modalités de mise en œuvre

Identifier tous les acteurs et partenaires concernés par les thématiques *petite enfance, aller-vers* et familles

Inviter, organiser, animer, piloter et structurer des réseaux d'acteurs et de partenaires

Inviter les acteurs et partenaires à se rencontrer et à définir une volonté commune, un intérêt partagé et des objectifs

Organiser des rencontres avec des contenus, des méthodes de participation, dans lesquelles le CSC est porteur de réseaux d'acteurs

Évaluer l'action et les résultats des différents réseaux d'acteurs pour orienter, si nécessaire, leurs objectifs et raisons d'être

OBJECTIF

15

DÉVELOPPER LES PERMANENCES DE PARTENAIRES DANS LES LOCAUX DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Impact social et résultats attendus

- Des partenaires variés sont plus nombreux à effectuer des permanences, un accueil ou des présences dans les locaux du CSC
- De projets, idées, partenariats émergent tout au long de l'année grâce au contact privilégié et facilité par les échanges au quotidien
- Les habitants trouvent des réponses diverses et variées dans un même lieu grâce à la présence de partenaires différents sur un même site
- Les habitants sont mieux orientés et accompagnés à travers un parcours global (*aide sociale, numérique, emploi, fonction parentale, santé...*)

Modalités de mise en œuvre

Aller à la rencontre de partenaires divers et variés pour présenter l'accueil possible au sein du CSC (dans les nouveaux locaux notamment)

Créer une rencontre régulière des partenaires accueillis pour développer l'interconnaissance, les complémentarités et les projets communs

Partager des outils, des informations et des constats avec les partenaires hébergés

Associer tous les secteurs du CSC aux relations partenariales pour faire vivre et développer le travail en mode projet et en transversalité

OBJECTIF

16

RÉFÉRENCER ET CARTOGRAPHIER LES PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE DANS DE NOMBREUX DOMAINES

Impact social et résultats attendus

- Le CSC et ses partenaires sont en possession d'une carte du territoire contenant tous les acteurs locaux
- La carte des acteurs éducatifs et sociaux du territoire est tenue à jour chaque année
- Un outil de recensement est créé et tenu à jour par un référent identifié
- Les habitants sont informés de l'existence de cette carte du territoire et l'utilisent dans leurs démarches

Modalités de mise en œuvre

Créer un comité d'élaboration d'une carte exhaustive des acteurs du territoire

Identifier les acteurs concernés et les associer à la collecte des données

Identifier un référent de l'outil, des mises à jour et de contact

Diffuser largement la carte des acteurs du territoire à tous les habitants en associant chaque acteur

d. Les espaces et outils d'évaluation du projet social 2023-2026

Une évaluation continue, sur des temps identifiés

Dans tous les secteurs de l'association, pour tous les publics, sur tous les sites, tout va très vite au quotidien. Des rencontres entre familles, un évènement dans un secteur, un temps convivial dans un quartier, des initiatives d'habitants, des propositions de partenaires et des idées nouvelles se vivent et parviennent au centre social et culturel, tout au long des années du projet social.

Il n'est pas chose aisée de se souvenir de tout et de faire un bilan exhaustif à la fin d'un projet social si des instances régulières et organisées ne sont pas mises en œuvre au fil de l'eau. Pour ces raisons, le centre social et culturel Christiane Faure envisage de réaliser l'évaluation de son projet social :

Chaque mois, lors des réunions des responsables de secteur pour identifier, recenser et garder trace de tout ce qui a été réalisé ou vécu le mois précédent. Ce suivi très régulier permettra à terme d'illustrer concrètement l'évaluation du projet social.

Chaque année, lors d'un conseil d'administration dédié, pour associer les regards précédents à celle des élus associatifs permettant d'orienter les réflexions, travaux et priorités. Ce faisant, ils harmonisent les priorités *politiques* et les actions de tous les secteurs.

Chaque année, lors d'un séminaire annuel réunissant 90 personnes (*habitants, bénévoles, salariés, partenaires et administrateurs*).

Le séminaire annuel est une journée riche et attendue permettant de donner un cap, de faire équipe, de mobiliser les énergies, mais aussi de faire un point d'étape sur le niveau de mise en œuvre du projet social. Les axes à développer, reconsidérer, réorienter, modifier ou approfondir sont ainsi identifiés en début d'année civile.

À la fin du projet social, des soirées spécifiques à l'évaluation du projet social réunissent plus de 120 personnes pour réfléchir et élaborer ensemble une évaluation exhaustive du projet social se terminant. (*année inconnue car fonction de la durée d'agrément souhaitée d'au moins 5 ans*).

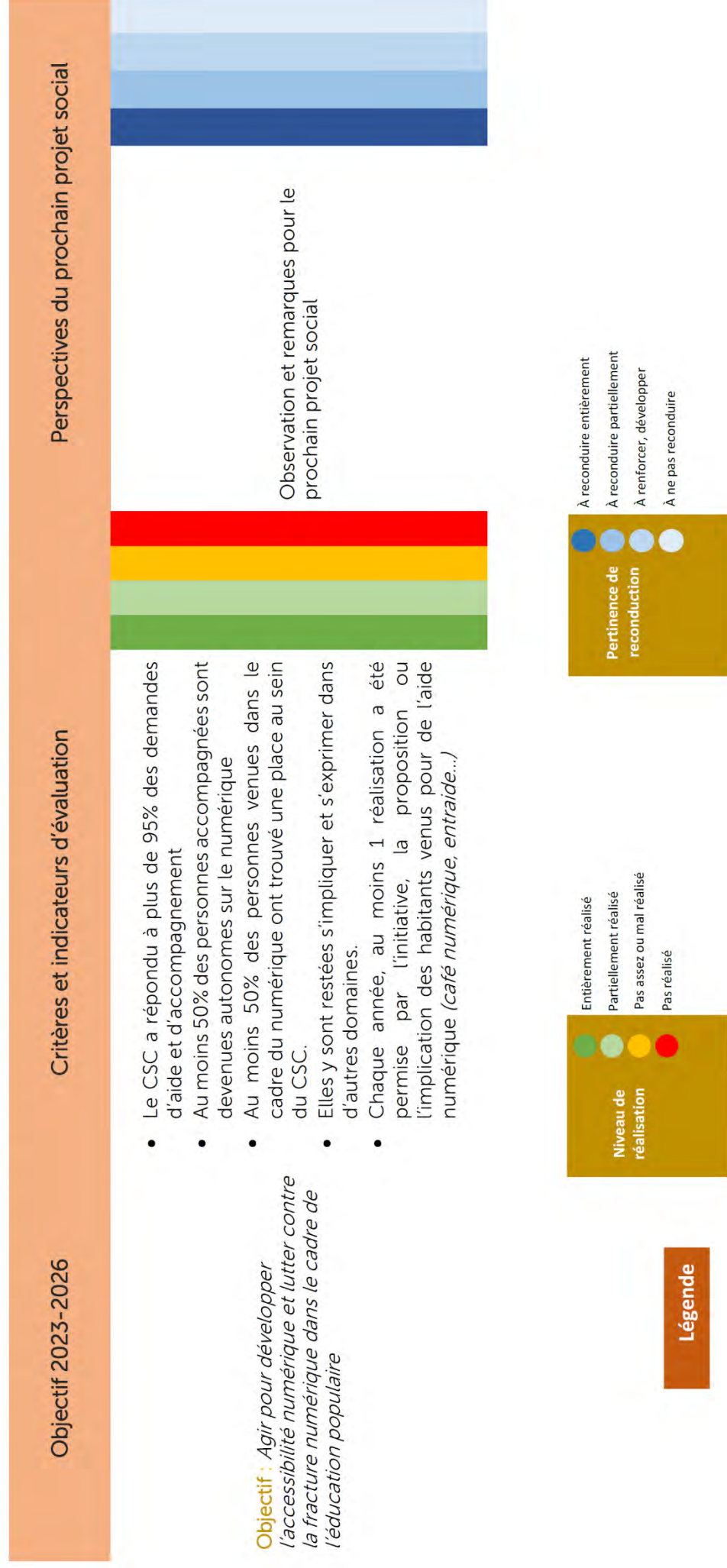
Ces rencontres mensuelles, annuelles, ces temps de travail riches de regards croisés complémentaires permettront d'évaluer le projet social 2023-2026 et d'adapter sa mise en œuvre en fonction des évènements et du contexte non connus au moment de sa rédaction.



Des outils d'évaluation

Présenté en ambitions pour le territoire, le projet social 2023-2026 sera évalué à travers ses objectifs opérationnels formulés en verbes d'actions mesurables et quantifiables. L'exemple ci-dessous permet de prendre connaissance de l'outil qui sera utilisé pour évaluer les 16 objectifs opérationnels de ce projet social.

AMBITION : Agir en réponse à diverses formes de précarité et d'inégalité



V- Les ressources au service d'un projet

a. Les ressources humaines : organigramme politique et technique

Pour présenter les ressources humaines du centre social et culturel *Christiane Faure*, un organigramme est nécessaire. Il a été conçu pour permettre d'identifier et de différencier les fonctions politiques et techniques de façon détaillée. L'organigramme suivant présente donc :

Les fonctions politiques

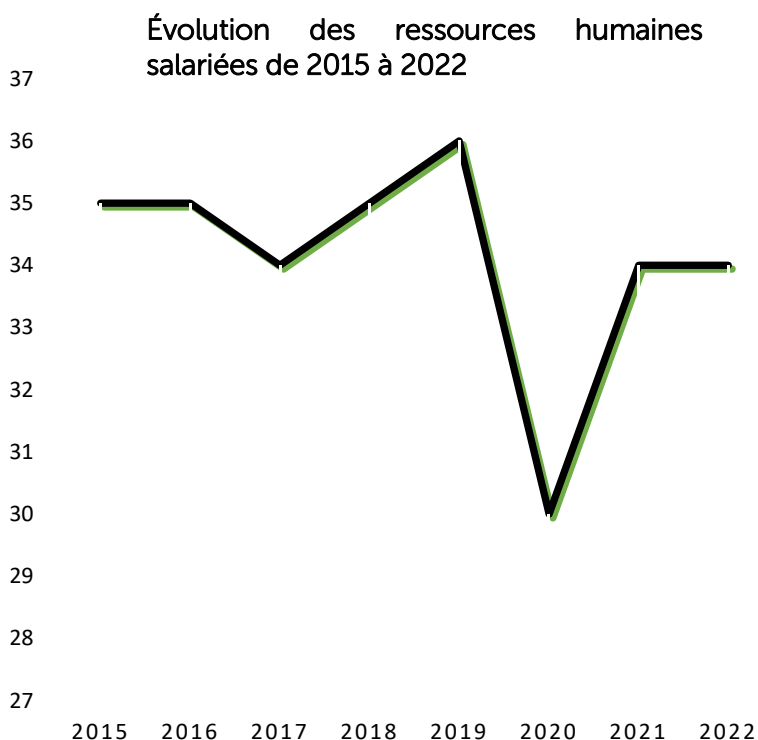
- **Les instances délibératives** : instances ayant un pouvoir décisionnel à travers la légitimité des urnes en assemblée générale
- **Les instances consultatives** : les très nombreux groupes de travail, instances, commissions et comités impliquant les adhérents et qui permettent la mixité, la participation du plus grand nombre, ouvertes et donnant la parole et le pouvoir d'agir à tous.

Les fonctions techniques

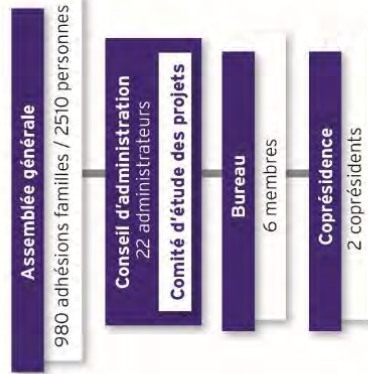
- **Les professionnels** : salariés ayant des missions précises, un contrat de travail pour mettre en œuvre des compétences
- **Les bénévoles** : très nombreuses personnes impliquées de façon régulière dans les actions du centre social et culturel. Ils participent à la mise en œuvre technique des actions et activités.

Photographie des ressources humaines salariées au 30 juin 2022

	Nombre salariés	ETP
Directeur, statut cadre	1	1,0
Responsable de secteur, statut cadre	6	5,9
Chargées d'accueil	2	1,4
Assistant de direction	1	0,9
Chargé de communication	1	0,5
Educatrice de jeunes enfants	3	2,7
Auxiliaire de puériculture	5	3,6
Auxiliaire petite-enfance	6	5,0
Conseiller en insertion professionnelle	1	1,0
Conseiller numérique	1	1,0
Animateurs activités de loisirs	2	0,2
Animatrice famille et vie locale	1	0,9
Animateur jeunesse	1	1,0
Animateurs ALSH	6	5,3
Cuisinière	1	0,9
Personnel de service	3	1,9
GLOBAL	41	33,1



LES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES



Fonction politique

LES INSTANCES CONSULTATIVES



EXEMPLES DE CHANTIERS

- Modification des statuts du CSC
- Elaboration du règlement intérieur de l'association,
- Répartition des membres du conseil d'administration par quartier du territoire,
- Rédaction d'une charte pour les activités...

LES PROFESSIONNELS



LES BÉNÉVOLES



Fonction technique

b. Les ressources financières

Le projet social 2023-2026 présenté en termes d'actions, de projets, d'ambitions et d'impact social attendu pour les habitants du territoire est ici présenté en termes de moyens financiers pour être mis en œuvre. Au moment de la réalisation de ce projet, les financements de nombreux partenaires sont incertains et les charges ne le sont pas moins et notamment en lien avec la période d'inflation en cours qui va engendrer des hausses dans tous les

postes, y compris le premier d'entre eux qu'est la masse salariale.

Malgré tout, le budget prévisionnel des 4 années présenté ci-dessous tient compte de toutes les données en notre possession au moment de sa réalisation. Il est fidèle au fonctionnement du centre social et culturel, il est cohérent avec le projet social 2023-2026 et il est réaliste, dans la limite des connaissances que nous avons ce jour.

Intitulés des charges	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Eau, gaz, électricité, combustibles	20 400,00	20 808,00	26 516,08	26 781,24
Carburants et lubrifiants	357,00	364,14	367,78	371,46
Fournitures d'entretien et de petits équipements	25 755,00	26 270,10	30 532,80	30 838,13
Fournitures administratives	6 120,00	6 242,40	6 304,82	6 367,87
Alimentation et boissons	40 851,00	41 668,02	67 084,70	67 755,55
Produits pharmaceutiques	1 275,00	1 300,50	1 813,51	1 831,64
Fournitures diverses	1 785,00	1 820,70	3 338,91	3 372,30
TOTAL ACHATS	96 543,00	98 473,86	135 958,60	137 318,18
Locations mobilières	867,00	884,34	893,18	902,12
Travaux d'entretien et réparations sur biens mobiliers	4 080,00	4 161,60	4 203,22	4 245,25
Maintenance	15 000,00	15 300,00	15 453,00	15 607,53
Primes d'assurance	11 424,00	11 652,48	11 769,00	11 886,69
Documentation générale	1 428,00	1 456,56	1 471,13	1 485,84
Documentation technique	765,00	780,30	788,10	795,98
Frais de colloques, séminaires, conférences	2 244,00	2 288,88	2 200,00	2 200,00
Frais de formation des bénévoles	306,00	312,12	315,24	318,39
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	36 114,00	36 836,28	37 092,87	37 441,80
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	40 650,00	41 463,00	41 877,63	42 296,41
Publicité, information et publications	8 160,00	8 323,20	8 406,43	8 490,50
Frais de déplacements du personnel	5 151,00	5 254,02	5 306,56	5 359,63
Frais de missions	714,00	728,28	735,56	742,92
Frais de réceptions	2 550,00	2 601,00	2 627,01	2 653,28
Frais de fonctionnement des instances associatives	1 224,00	1 248,48	1 260,96	1 273,57
Frais postaux	4 080,00	4 161,60	4 203,22	4 245,25
Télécommunications	11 220,00	11 444,40	11 558,84	11 674,43
Services bancaires et assimilés	714,00	728,28	735,56	742,92
Cotisations	17 482,80	17 832,46	18 010,78	18 190,89
Travaux et façons exécutés à l'extérieur	43 788,60	44 664,37	45 111,02	45 562,13
Frais de recrutement du personnel	102,00	104,04	105,08	106,13
Frais de formation du personnel	9 180,00	9 363,60	9 457,24	9 551,81
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	145 016,40	147 916,73	149 395,90	150 889,85
Taxes sur les salaires	55 387,02	57 048,63	57 619,12	58 195,31
Impôts, taxes et versements sur rémunérations	22 440,00	23 113,20	23 344,33	23 577,78
TOTAL IMPOTS ET TAXES	77 827,02	80 161,83	80 963,45	81 773,08
Rémunérations du personnel	966 218,46	980 205,01	1 020 007,06	1 030 207,13
Charges de S.S. et de prévoyance	291 047,82	299 779,25	317 777,05	320 954,82
Autres charges sociales	5 080,42	5 232,83	5 285,16	5 338,01
Autres charges de personnel	9 623,70	9 912,41	10 011,54	10 111,65
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1 271 970,40	1 295 129,51	1 353 080,80	1 366 611,61
Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	2 500,00	2 550,00	2 575,50	2 601,26
Charges supplétives	307 972,68	314 132,13	400 000,00	404 000,00
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	310 472,68	316 682,13	402 575,50	406 601,26
Dot. aux amortissements sur immobilisations	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Dot. aux provisions pour risques et ch. d'exploitation	8 823,00	8 999,46	9 089,45	9 180,35
TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	33 823,00	33 999,46	34 089,45	34 180,35
TOTAL DES CHARGES	1 971 766,50	2 009 199,80	2 193 156,57	2 214 816,14

Intitulés des produits	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Participations des usagers	244 800,00	249 696,00	254 689,92	259 783,72
Participations des usagers - Bons vacances ou autres	4 896,00	4 993,92	5 093,80	5 195,67
Mise à disposition du personnel facturée	3 213,00	3 277,26	3 342,81	3 409,66
Autres produits d'activités annexes	4 743,00	4 837,86	4 934,62	5 033,31
TOTAL RÉMUNÉRATIONS DES SERVICES	257 652,00	262 805,04	268 061,14	273 422,36
Subvention fonctionnement État	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Postes FONJEP	3 553,50	3 553,50	3 553,50	3 553,50
Emplois aidés	35 000,00	35 700,00	36 414,00	37 142,28
Subvention finalisée - Fonds européens	27 000,00	27 540,00	28 090,80	28 652,62
Subvention de fonctionnement - Département	130 080,00	132 681,60	135 335,23	138 041,94
Subvention finalisée - Département	14 000,00	14 280,00	14 565,60	14 856,91
Subvention de fonctionnement - Communes	622 026,00	634 466,52	672 155,85	685 598,97
Subventions finalisées - Communes	3 000,00	3 060,00	3 121,20	3 183,62
Subventions finalisées - CDC/CDA	4 000,00	14 040,00	14 180,40	14 322,20
Subvention de fonctionnement - CAF	53 122,62	54 185,07	55 268,77	56 374,15
Subventions finalisées - CAF	12 000,00	12 120,00	12 241,20	12 363,61
Prestations de service CNAF - Animation globale	72 216,00	73 660,32	75 133,53	76 636,20
Prestations de service CNAF - Prestation de service unique	249 612,50	254 604,75	296 196,85	302 120,78
Prestations de service CNAF - Lieu d'accueil enfants/parents	4 200,00	4 284,00	4 369,68	4 457,07
Prestations de service CNAF - Accueil de loisirs sans hébergement	57 680,00	58 833,60	60 010,27	61 210,48
Prestations de service CNAF - Accompagnement scolaire	2 563,00	2 614,26	2 666,55	2 719,88
Prestations de service CNAF - Animation collective famille	24 174,00	24 657,48	25 150,63	25 653,64
Subventions finalisées - Autres	63 044,20	52 534,12	56 698,67	40 058,93
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 377 271,82	1 402 815,22	1 495 152,72	1 506 946,78
Contrepartie des charges supplétives	307 972,68	314 132,13	400 000,00	404 000,00
Cotisations	7 140,00	7 282,80	7 428,46	7 577,03
Produits Divers - Remboursements formations	9 180,00	9 363,60	9 457,24	9 551,81
TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	324 292,68	330 778,53	416 885,69	421 128,83
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 550,00	2 601,00	2 653,02	2 706,08
TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	10 000,00	10 200,00	10 404,00	10 612,08
TOTAL DES PRODUITS	1 971 766,50	2 009 199,80	2 193 156,58	2 214 816,14

Depuis plusieurs années, le centre social et culturel constate que son budget ne connaît pas de grandes variations. Les dépenses sont maîtrisées, les produits sont recherchés et identifiés pour s'équilibrer. Il n'est pas prévu de changements importants, de services ou postes salariés en plus ou en moins ces prochaines années pouvant fortement impacter le budget de l'association (*hors ajustements précisés ci-dessous*). Globalement, la structure financière prévue est stable et l'activité globale du centre social et culturel devrait rester la même. Pour cette raison, les charges et produits sont prévus avec une même stabilité relative.

Ceci, à une exception près : les nouveaux locaux, dont l'impact est encore à déterminer et évaluer avec l'ensemble des partenaires concernés. Les évolutions en termes de services et d'équipements seront des paramètres à faire évoluer ensemble. Ces budgets prévisionnels tiennent compte des impacts évidents et incontournables après le déménagement dans les nouveaux locaux. Les autres éventuels impacts (*augmentation des effectifs à la crèche, au centre de loisirs... seront des éléments co-construits avec les partenaires*).

Les données prises en compte pour réaliser ces budgets prévisionnels

Pour les produits :

- Ces budgets tiennent compte du maintien des financements institutionnels de 2022 en incluant, pour tous les partenaires (*ville, CDA, département, CAF*), ainsi que pour la participation des usagers :
 - une hausse de 2% en 2023 et 2024 (*hausse inférieure à l'inflation, car elle s'appliquera également sur tous les postes de charges du CSC*),
 - une hausse de 1% en 2025 et 2026.
- Les produits tiennent compte d'une augmentation de la PSU liée au changement de fonctionnement de la halte-garderie à compter de 2025 (*ouverture les lundis matin et repas possibles dans les nouveaux locaux*).
- Des études municipales en cours concernant les financements des prochaines années ne permettent pas ce jour d'en mesurer les impacts (*à la hausse ou à la baisse*).
- Ces budgets tiennent également compte de la recherche de financements publics et privés pour équilibrer les budgets et avoir les moyens de réaliser ce projet social 2023-2026. Il s'agit notamment :
 - Des emplois aidés soutenus par l'État, sources de financements très conséquents. Le centre social et culturel sollicite, à chaque recrutement, un soutien dans le cadre des emplois aidés tout en ne signant avec ses salariés que des contrats en CDI. Cet équilibre de respect et d'engagement avec chacun tout en obtenant des moyens est apprécié et pertinent.
 - Des financements publics variés, identifiés et obtenus chaque année, par exemple avec la conférence des financeurs, l'ARS, l'ANCV et les

appels à projets sur fonds départementaux de la CAF.

- Des financements privés en développement ces dernières années, s'agissant par exemple de la Caisse d'Épargne et surtout de l'agence immobilière la Chouette reversant 20% de ses honoraires à une association après chaque vente !

Pour les charges :

- De la même façon que pour les produits, les charges tiennent compte :
 - d'une hausse de 2% en 2023 et 2024
 - d'une hausse de 1% en 2025 et 2026
- La seule exception : une hausse de la masse salariale de 3% en 2024 en raison d'une refonte totale de la convention collective dont les impacts seront non négligeables.
- Comme précisé précédemment les évolutions liées aux nouveaux locaux seront à considérer et évaluer dans le cadre de choix et arbitrages et réalisés avec les partenaires du CSC (*ville, CAF, département*). Les éventuelles augmentations d'effectifs et autres évolutions ne sont ni acquises, ni quantitativement précises. Les seuls impacts liés aux nouveaux locaux pris en compte dans ces budgets sont :
 - L'augmentation des charges de maintenance, des fluides, d'achats de fournitures d'entretien.
 - L'augmentation des charges d'alimentation et de boissons liée à la fabrication des repas pour la halte-garderie (*non réalisés actuellement*).
 - La création d'un poste liée aux nouveaux locaux (*entretien, maintenance, cuisine centrale, préparation des repas et gestion des stocks*).

Le principal poste de charges : la masse salariale

Il n'est pas prévu de changements importants en termes de ressources humaines. A noter cependant que ces budgets sont considérés :

- Avec la pérennisation du poste de conseiller numérique, qui semble incontournable tant son action répond à un fort besoin. Pour cela, des produits ont été identifiés : *nouveaux financements prévus en termes d'aides de l'État, de soutien de la CDA de 10 000 € à partir de 2024 et d'autres appels à projets pour continuer à bénéficier de moyens et conserver ces compétences spécifiques*.
- Avec le maintien des actions existantes et donc des compétences spécifiques. Il s'agit par exemple

du poste de conseiller en insertion socioprofessionnelle qui dépend des financements et appels à projets du département (*36 000 € par an*) et du fonds social européen (FSE) finançant le PLIE (*27 200 € par an*).

- Avec des mouvements internes liés à des départs en retraite qui ont été pris en compte afin d'organiser différemment l'équipe. Ainsi, toutes les heures de travail ne sont pas remplacées, permettant de favoriser le travail à temps plein pour les salariés qui le souhaitent. Il s'agit d'une politique salariale forte du centre social et culturel : donner, autant que possible les moyens à chacun de vivre dignement de son travail.

Tout cela ne peut pas se prendre en compte de façon précise dans ce projet. Ces évolutions ne sont pas celles d'une association seule. Elles seront une réponse à un besoin de territoire qu'il sera nécessaire d'évaluer régulièrement.

Par ailleurs, ces évolutions ne peuvent se mettre en œuvre sans financements publics (*ville, CAF, selon les compétences de chacun*) car, aussi indispensables soient-elles, elles doivent être adossées à des moyens pour les proposer aux habitants.

Afin de ne pas décider à la place des partenaires pour les 2 à 3 années à venir, et pour tenir compte des choix associatifs à ce moment-là, ces évolutions n'ont pas été prises en compte dans ces budgets, laissant ainsi place aux échanges, négociations et collaborations au cours du projet.

Seule certitude : le centre social et culturel Christiane Faure ne pourra répondre à de nouveaux besoins que s'il a les moyens de ses ambitions pour les Rochelais du centre-ville.

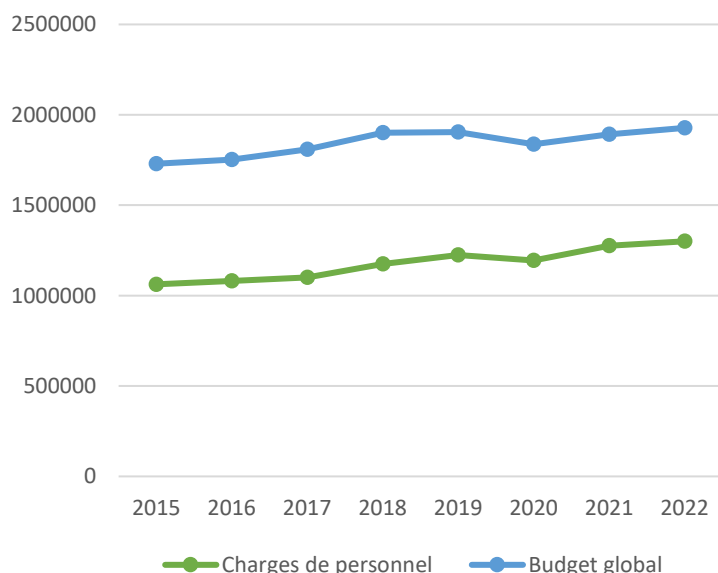
Les changements induits par l'arrivée dans les nouveaux locaux feront l'objet d'une attention particulière pour que l'association ne fasse rien de plus, rien différemment si elle n'en n'a pas les moyens à travers des engagements partenariaux réciproques.

Une seule exception est prise en compte dans ces budgets : la création d'un poste qui sera indispensable et incontournable dès l'arrivée dans les nouveaux locaux pour l'entretien des espaces, la gestion technique et logistique incluant du temps de travail en cuisine centrale. Ce poste est valorisé (à compter de 2025) à hauteur de 45 000 € par an et vient s'équilibrer avec un financement municipal de 25 000 € et des hausses de prestations notamment de PSU à la halte-garderie (*ouverture le temps du déjeuner*).

Une évolution importante des charges et produits supplétifs a été prise en compte à partir de 2025 (*pas d'impacts sur l'équilibre des budgets mais valorisation de la qualité et des surfaces des nouveaux locaux*).

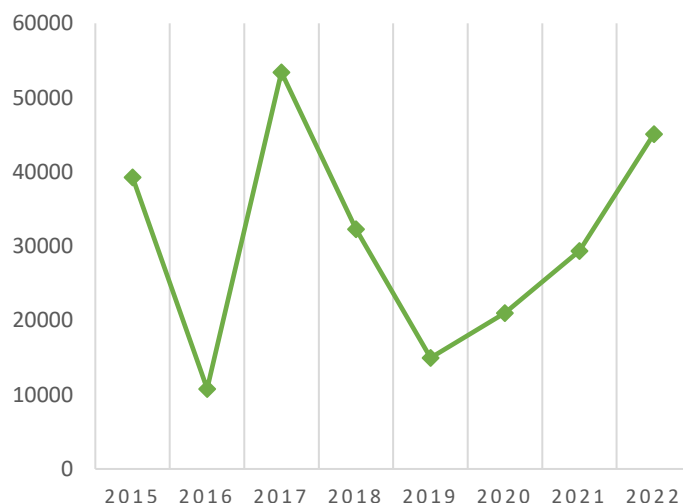
Photographie de quelques données financières au 30 juin 2022

MASSE SALARIALE



Même lent, le mouvement de rapprochement des courbes est à surveiller avec précaution : la masse salariale, pourtant maîtrisée, représente une part toujours plus importante du budget global.

INVESTISSEMENTS



La politique d'investissements du CSC tient compte des besoins des services et équipements, des moyens annuels, et de la nécessaire anticipation du déménagement dans les nouveaux locaux. Ils améliorent les conditions d'accueil des publics et de travail des salariés

Les investissements sont importants à 5 titres

1. Ils sont indispensables pour ne pas voir augmenter trop vite et dangereusement le taux de vétusté des immobilisations de l'association.
2. Ils permettent de maîtriser le ratio d'autonomie de financement qui pénalise le CSC quand il dépasse 4 mois (*contrainte de la CAF*).
3. Ils permettent de maintenir des conditions d'accueil des publics et des conditions de travail des salariés.
4. Ils permettent de préparer l'arrivée dans les nouveaux locaux en renouvelant le matériel et les équipements au fil de l'eau.
5. Ils sont souvent source de baisse des coûts de fonctionnement. Avoir du matériel neuf, c'est moins de réparations, moins de coûts de maintenance (*garantie en cours*), moins de pannes et d'interventions très coûteuses, moins de temps de travail au quotidien (*gain de temps pour les équipes en ayant du matériel, des logiciels et des équipements performants*).

Pour toutes ces raisons, depuis plusieurs années, la politique d'investissement de l'association est forte, avec des montants investis de 24 610 € par an en moyenne.

Pour le centre social et culturel Christiane Faure, il s'agit de maîtriser les coûts, de maîtriser les dépenses et de maintenir ou développer la qualité de son action.

Quelques exemples :

- Renouvellement du parc informatique et du serveur : travail plus confortable et rapide pour tous, outil de pointage des présences des enfants permettant d'éditer les factures sans saisir les heures de départ et d'arrivée (*halte-garderie, crèche, le centre de loisirs, le périscolaire, jeunesse...*). Tout est plus facile, plus rapide et plus fiable. Sans compter la triple sauvegarde des données de tout le centre social et culturel dans des lieux sécurisés, différents et discrets (*protection des données de tous et maîtrise du risque de perte de données informatiques*).
- À venir, un portail familles ne dispensant les familles de continuer de venir au CSC pour l'inscription annuelle et toutes les démarches (*importance de se voir, se rencontrer et faire ensemble au sein d'un CSC*), sauf pour les réservations qui se font déjà par mail. Ceci facilite la vie des familles et évite d'avoir à traiter 300 mails le premier jour des inscriptions au centre de loisirs.
- Des équipements pour préserver la santé des salariés : fauteuils de bureau ergonomiques pour tous, des doubles écrans positionnés à bonne hauteur pour avoir une position idéale en termes de santé, siège assis/debout pour la cuisinière...
- Renouvellement de piscine à balles, tentes pour les séjours d'été, matériel pédagogique et éducatif.



Répartition des subventions par financeur et par secteur d'activité

Subventions par financeur et par secteur en 2022									
Partenaires financiers	État	Europe	Département	CDA	Ville de La Rochelle	CAF et CNAF	ARS	Autres financeurs	TOTAL
Tronc commun et aide dite complémentaire			34 080,00		124 680,00	122 866,00			281 626,00
Emplois aidés								29 592,90	29 592,90
Petite-enfance					313 395,00	215 480,00			528 875,00
Enfance				1 500,00	152 861,00	44 074,41			198 435,41
Jeunesse			7 500,00		25 590,00	20 605,00		3 853,50	57 548,50
Personnes âgées			14 000,00		300,00				14 300,00
Familles					7 000,00	34 474,74		4 560,00	46 034,74
Vie locale, santé et numérique	20 000,00			6 000,00	2 500,00	11 000,00	13 625,00		53 125,00
Insertion professionnelle		27 200,00	36 000,00	4 000,00					67 200,00
Activités de loisirs									0,00
Insertion sociale			52 500,00						52 500,00
GLOBAL	20 000,00	27 200,00	144 080,00	11 500,00	626 326,00	448 500,15	13 625,00	38 006,40	1 329 237,55



c. Les ressources matérielles : en particulier les locaux

Les moyens matériels

Pour avoir les moyens matériels de ses ambitions au cours des 4 prochaines années, le centre social et culturel continuera :

- De réaliser un plan d'investissement annuel. Le repérage des besoins est effectué par l'ensemble des équipes de tous les secteurs. Le conseil d'administration, chaque mois de janvier, prend connaissance des besoins exprimés et détermine les priorités d'investissement. Chaque année, 20 000 à 35 000 € d'achats immobilisés sont investis. C'est ainsi que les conditions d'accueil des publics et les conditions de travail des salariés s'améliorent d'année en année. Le renouvellement et/ou l'achat de matériel et équipements permet de ne pas augmenter la vétusté du matériel. Piscine à balles pour enfants, tentes pour des séjours extérieurs, trottinette pour les déplacements entre les sites, nuages acoustiques pour les tables d'hôtes et autres équipements informatiques illustrent la composition des plans d'investissement. L'un des prochains investissements importants pourrait être l'acquisition des licences *portail familles* permettant les réservations au centre de loisirs en ligne.

- De collaborer avec la ville de La Rochelle pour maintenir le niveau d'entretien et de maintenance des biens mobiliers municipaux (*plomberie, menuiserie, serrurerie, façades extérieures*). Les services de la ville, de plus en plus réactifs et performants, contribuent aux conditions d'accueil des publics malgré toutes les limites liées à l'importante vétusté des actuels locaux.
- De rechercher des financements ou de répondre à des appels à projets. Le centre social et culturel Christiane Faure acquiert ainsi des outils nécessaires sans coût pour l'association par le cofinancement d'appels à projet, comme la Guitoune®, triporteur d'accès aux droits Concept LUOGA.
- De contractualiser dans de nombreux domaines pour entretenir au quotidien le patrimoine de l'association à travers des engagements de maintenance, des abonnements annuels. Il s'agit par exemple du nettoyage intégral de la halte-garderie chaque année, de la maintenance informatique, de garantie renouvelée pour du matériel comme le serveur informatique, d'entretien annuel du bac à graisse de la crèche, des contrats d'entretien pour les machines à laver, lave-vaisselle et autres adoucisseurs d'eau.

Les locaux : un projet d'envergure et historique !

L'action d'un centre social se fait en lien, en présence et en connexion avec son territoire. Être présents lors de temps forts du territoire, rencontrer les habitants au quotidien partout et au plus près de chez eux, **aller-vers** tout un chacun, connaître, appréhender et **occuper l'espace public** sont des modalités d'action indispensables pour mettre en œuvre un projet et réaliser les missions de centre social.

Quelques exemples concrets : l'accompagnement des riverains du jardin des plantes, les apéros de quartier, les fêtes des voisins en très grand nombre (*portées par les habitants eux-mêmes*), les présences aux assemblées générales de chaque comité de quartier, les présences sur le marché pour distribuer le journal de quartier ou faire connaissance, les journées *grille du CSC ouverte* avec le café pour tous les passants...

Ces exemples sont autant d'opportunités animées par des salariés, administrateurs et bénévoles pour présenter le centre social au plus près des habitants, en dehors même de ses locaux.

Au-delà de ces très nombreuses présences sur tout le territoire et de ces pratiques fortement ancrées dans le quotidien du centre social et culturel, **accueillir dans des locaux adaptés** fait également partie des outils nécessaires à la bonne réalisation d'un projet social de territoire. C'est nécessaire pour tous les publics, tout particulièrement quand il s'agit de gérer des équipements petite enfance, enfance et jeunesse...



Le projet social 2023-2026 devrait voir se réaliser un changement conséquent pour le centre social et culturel avec la construction de locaux neufs suite à la validation et à l'important travail de la ville de La Rochelle. L'utilisation du conditionnel est une prudence nécessaire après tant d'années d'attente et d'espoir. Gageons que cela soit réellement le cas en 2024 comme cela est prévu, annoncé et plus qu'extrêmement nécessaire et urgent !

Les locaux ne peuvent pas être le seul outil de réalisation d'un projet social. Les locaux ne sont pas une fin en soi. Ils sont un outil au service de... pour mettre en œuvre un projet adapté.

Les futurs locaux du centre social et culturel sont attendus tout en faisant l'objet d'une très grande attention de la part de tous les acteurs de l'association. Ils seront plus pratiques, plus fonctionnels, plus adaptés et plus respectueux de chacun (*notamment des personnes à mobilité réduite, de la petite enfance par exemple à la halte-garderie*).

Mais dans ces locaux, il importe avant tout de conserver l'âme du centre social et culturel Christiane Faure. Il est essentiel pour tous d'y emmener un état d'esprit, une convivialité, des occasions de rencontre et de lien social. Dans ces nouveaux locaux, l'association souhaite œuvrer plus confortablement tout en permettant l'appropriation des espaces par les habitants afin que ses locaux soient les leurs, qu'ils représentent la maison des habitants des quartiers, un espace de rencontre, de vie locale, de lien social et d'expression, au contraire d'un lieu austère, grand, anonyme ou ressemblant à une administration lointaine et technique.

L'enjeu est de taille, mais la très grande mobilisation et l'attention de tous à ce sujet sont déjà un signe très rassurant et prometteur. Pour anticiper cela, pour favoriser cette appropriation par les habitants, pour accompagner le changement et la transition, pour rendre naturelle cette arrivée dans des locaux neufs, des réflexions et travaux ont déjà été engagés. Loin d'être terminées, car il y a plusieurs mois avant de déménager, ces réflexions sont présentées ci-dessous et seront poursuivies.

Que ce soit symboliquement, en se projetant de façon virtuelle, les vieux murs, les cheminées et moulures du 41 rue Thiers dans les nouveaux locaux, ou bien en créant un cheminement coloré sur routes et trottoirs partants du 41 rue Thiers vers le parking Notre-Dame pour accompagner la déambulation ou encore en organisant le grand banquet festif et citoyen du 18 juin 2022 à l'endroit même où seront construits les locaux, les idées et projets ne manquent pas. Loin d'être exhaustive, cette liste continuera de

grandir et les idées innovantes et originales pour permettre cette appropriation et cette transition en douceur seront d'actualité pour les 24 mois à venir...

Depuis de nombreuses années, le centre social et culturel, ses salariés et administrateurs collaborent avec la ville pour recenser les besoins et les usages des futurs bâtiments. Ce travail, réalisé pendant des mois avec des spécialistes de grande qualité, a permis d'imaginer des plans adaptés aux équipements gérés, mais aussi et surtout au service du projet d'un centre social. Tout a été pensé pour faciliter la rencontre, la mixité, le travail en transversalité, l'intergénération naturelle et spontanée. Les plans proposés par l'architecte ont été modifiés plusieurs fois pour tenir compte des spécificités d'un centre social et de ses missions. L'accueil, par exemple a fait l'objet de nombreux échanges pour être chaleureux, humain et personnalisé.

Au-delà de ce travail qualitatif au service d'un projet *centre social*, des points d'attention ont été relevés pour guider le travail restant à faire ces 18 prochains mois. Les éléments présentés ci-dessus seront utiles pour réaliser ce changement mais, au-delà des informations collectées ci-dessous, le simple fait d'échanger, débattre, réfléchir et se projeter ensemble sur tous ces sujets est une action d'accompagnement du changement et d'appropriation des futurs locaux. Plus les acteurs du centre social et culturel auront été impliqués, plus ils pourront accompagner les publics dans les locaux des prochaines décennies.





Après des échanges et un travail participatif les acteurs du CSC ont relevé les points d'attention suivants, présentés dans un ordre chronologique.

Avant le déménagement : des évolutions à prévoir et anticiper (liste non exhaustive)

Des pratiques à imaginer autrement :

- Organiser les inscriptions de septembre si le déménagement se réalise en pleine rentrée.
- Adapter le fonctionnement (*équipe, horaires, effectifs, sections...*) de la halte-garderie, du centre de loisirs, de la crèche, du secteur jeunes et de tous les autres secteurs (*loisirs, insertion...*). Un projet éducatif commun pourra plus facilement être élaboré avec la fin des contraintes techniques et matérielles spécifiques à chaque site.
- Repenser le fonctionnement, l'organisation et les effectifs des tables d'hôtes et de toutes les actions collectives.
- Anticiper les nouveaux règlements intérieurs / modes de fonctionnement de chaque équipement.

Des aménagements pour faire vivre les lieux :

- Une zone de gratuité (jouets, vêtements).
- Une boîte à livres (intérieur et extérieur).
- Une salle avec isolation acoustique pour le chant
- Du mobilier adapté aux espaces, aux publics, aux usages (salle polyvalente, petite enfance, salle arts manuels...).
- Des zones WIFI par espace (*interdit en petite enfance*).
- Des zones d'alarme selon les usages (*par partie du bâtiment*) pour faciliter l'utilisation d'espaces par des habitants et associations (*salle polyvalente, salle de réunions...*).

Avant, pendant et juste après le déménagement : l'accompagnement du changement et l'appropriation des locaux par les habitants

Des actions et idées en vrac :

- Prévoir une ou des journées portes ouvertes pour permettre à tous les habitants de connaître et s'approprier les lieux.
- Réaliser une communication transversale à l'ensemble de l'association pour ne pas communiquer par équipement, en silo avec une signalétique adaptée.
- Prévoir une citation de Madame Christiane Faure dès l'entrée.
- Anticiper la communication entre anciens et nouveaux locaux.

Des actions à réaliser :

- Faire l'inventaire de ce qui part / ce qui reste et identifier des associations pouvant donner une seconde vie à ce qui n'est pas déménagé.
- Réaliser un nouveau logo et une nouvelle charte graphique.
- Anticiper l'information et l'orientation du public (*mise à jour du site, médias, ville, courrier...*).
- Mener des actions de médiation avec le voisinage pour rassurer, expliquer au voisinage ce qu'est un centre social.
- Anticiper le temps de déménagement avec la gestion des publics et la continuité du service (*Crainte de la fermeture*).
- Imaginer quels seront les liens avec le jardin Riche-Lieu.
- Prendre conscience que les locaux seront ce que nous en ferons, rien n'est écrit ! Avoir peur de perdre une âme, peur de moins de personnalisation, peur d'un bâtiment de grande taille, neuf et aseptisé est légitime. Au-delà de la peur, agissons ensemble pour que ça ne se passe pas ainsi. Tout dépend de chaque acteur, de chaque personne, de chaque habitant. Les murs ne sont que des murs, ce que nous vivrons à l'intérieur sera ce que nous voulons y vivre, ce que nous ferons en sorte d'y vivre. Nous avons le pouvoir d'agir !
- Penser l'aménagement des espaces : qualité d'accueil, sécurité, circulation, confidentialité, lieux de rencontre, accessibilité.
- Organiser des visites en amont du déménagement.
- Faire les aménagements avec la participation du public.
- Organiser des concours de dessins, photos et autres pratiques à afficher pour personnaliser les murs et espaces aux couleurs et avec les créations des habitants.
- Prévoir le flux de nouveaux curieux souhaitant connaître les locaux. Quelle gestion sans interdire l'accès et permettre la plus grande accessibilité à tous.

Une instance de suivi : Le comité des nouveaux locaux :

- Une commission composée d'habitants évaluera en temps réel le niveau d'intégration de ce bâtiment dans le quartier, le niveau d'appropriation et de compréhension par les habitants, imaginera des actions, évaluera les retours, recensera les besoins et les remarques des habitants.

Après le déménagement : faire vivre une âme et aménager les espaces

Des espaces aménagés pour faire vivre l'âme, l'état d'esprit de convivialité et de proximité du centre social dans les nouveaux locaux :

- Un espace café, journaux en libre accès à l'accueil pour faciliter la rencontre avec les habitants.
- Des espaces extérieurs, jardinières, maisons à insectes, abeilles sur les toits dont les habitants sont les acteurs.
- Un hall d'expo à l'accueil en affichant les créations des adhérents et artistes locaux
- Instaurer de nouvelles habitudes pour aller vers... se rencontrer, se connaître, échanger (*salariés, adhérents*).
- Une signalétique, des repères, avec des espaces de couleurs, des espaces pour les affaires, casiers avec photos ou image symbole par enfant.
- Des points numériques en libre accès : ordinateurs, Internet, imprimante...
- Un accueil avec des couleurs chaudes, des canapés.
- Réinventer les espaces et temps de rencontres informelles.
- Imaginer un espace dédié à l'accueil chaleureux, confortable, sécurisant, confidentiel, à taille humaine, personnalisé.



Des ressources humaines supplémentaires à prévoir en fonction des besoins :

- 2 personnes à l'accueil pour répondre à toutes les sollicitations (*physiques, téléphoniques, électroniques*).
- Anticiper les recrutements nécessaires et s'assurer des moyens nécessaires pour cela : fonction accueil, cuisine centrale, personnels d'entretien et de maintenance...



VI- Zooms sur...

a. Le rôle du référent familles

Finalité : Par une démarche permanente d'écoute et de recueil des besoins des familles sur le territoire, le référent familles soutient et accompagne des projets à la fois individuels et collectifs, permettant le renforcement des liens familiaux, en favorisant l'entraide, le partage entre pairs et en contribuant à l'épanouissement des familles dans leurs relations intra et extra familiales.

Une posture et des pratiques au quotidien pour le référent familles

Le référent familles du centre social et culturel Christiane Faure :

- Coordonne la mise en œuvre et l'évaluation du projet familles, s'assure de sa cohérence avec le projet social et favorise la transversalité avec l'ensemble des secteurs d'activités.
- Contribue à la mise en place d'un réseau d'acteurs, de partenaires impliqués dans le déploiement de services, de projets ou d'actions d'accompagnement à la fonction parentale.
- Développe des actions individuelles et collectives en réponse à des besoins repérés, contribuant à l'épanouissement et la cohésion intra familiale.
- Organise et anime des activités de soutien à la parentalité visant l'amélioration, le renforcement des liens parents-enfants.
- Coordonne, participe et anime la démarche *aller-vers* à destination des familles du territoire.
- Assure l'animation et le suivi des activités existantes du secteur *familles* tout en ayant pour objectif de rendre les groupes autonomes.
- Accompagne de façon transversale au sein du centre social et culturel l'implication des familles sur leur territoire, dans la vie associative...
- Organise une semaine de la parentalité réunissant tous les acteurs intervenant dans le champ de la parentalité en centre-ville.

Les actions concrètes existantes au quotidien avec le référent familles

- Des rendez-vous individuels d'accès aux droits (*vacances, loisirs, aides administratives partenaires...*).
- Des rendez-vous individuels en réponse à des difficultés rencontrées (*séparation, relation parent-enfant complexe, épuisement parental, accès à la santé...*). Le CSC, premier lieu d'écoute, de confiance pour les familles qui ont besoin par moment d'être accueillies, écoutées, considérées et soutenues dans leur vie familiale. Le CSC est un lieu d'orientation, d'entraide entre pairs (*si d'autres familles sont concernées*), d'accompagnement vers d'autres activités en réponse aux besoins.
- Des soirées jeux en familles permettant de s'octroyer du temps parent-enfant.
- Des cafés-parents avec mode de garde organisé favorisant le droit au répit et l'échange entre parents.
- Des sorties familles permettant de sortir du quotidien, d'être avec d'autres parents, de s'entraider, de passer un moment propice à la relation intra et inter familiale.
- Des services et actions fonctionnant tout au long de l'année : un lieu d'accueil enfants-parents *Le bac à sable*, des activités bébés nageurs (*plus de 100 bébés chaque samedi à la piscine*), un contrat local d'accompagnement à la scolarité avec 3 écoles du CE1 ou au CM2.
- Des fêtes de quartier organisées par et pour les habitants permettant aux familles de se rencontrer, d'échanger entre-elles et avec le référent familles (*veille, écoute, accompagnement*).
- Des événements intergénérationnels festifs et fédérateurs favorisant le sentiment d'appartenance et permettant de sortir du quotidien, de s'ouvrir aux autres.
- Des présences *hors les murs*, des sorties d'école et des présences dans les quartiers avec le triporteur *la Guitoune®* pour rencontrer les familles, vivre la relation parents-enfants au quotidien, connaître les besoins et accompagner les projets.



Les collaborations internes et externes quotidiennes du référent familles

- La présence et participation aux actions de tous les secteurs en lien avec les familles au sein du CSC pour connaître, recenser puis répondre aux besoins de parents.
- Une écoute active des expressions des familles dans chaque secteur et proposition de réponse, d'accompagnement de projet.
- Une transversalité structurée et animée par le référent familles : réunions multi-secteurs dédiées aux besoins des familles (*halte-garderie, multiaccueil, centre de loisirs, jeunesse, LAEP...*) ; échanges informels entre responsables de secteurs pour recenser les problématiques individuelles et les accompagner collectivement.
- L'animation d'un réseau d'acteurs, de partenaires impliqués dans le déploiement de services, de projets ou d'actions d'accompagnement à la fonction parentale.
- L'accompagnement d'associations de parents dans la mise en place d'animations, de temps forts (*fêtes d'écoles, soirées parentalités...*).
- La participation aux rencontres initiées par les autres acteurs de la parentalité : participation aux rencontres des partenaires associatifs, institutionnels et implication dans les projets des partenaires du territoire

Le référent familles, au cœur d'un projet d'éducation populaire, il :

- Organise des activités spécifiques répondant à des besoins précis pour les familles en les accompagnant à être à l'initiative et actrices (*conférence sur le sommeil, l'alimentation*).
- Développe l'accès à l'autonomie (*séjour familles d'été, sorties familles sur proposition d'un comité d'adhérents familles*) en les accompagnant dans leur préparation collective.
- Accompagne les familles à œuvrer dans des actions solidaires pour répondre à leur besoins (*capacité à agir*).
- Permet aux familles de rompre l'isolement, de se rencontrer pour vivre des moments festifs, fédérateurs mais aussi pour échanger, s'entraider en termes de fonction parentale (*échanges d'informations, de pratiques, démarche d'éducation populaire entre familles*).
- Permet aux familles de s'impliquer, s'épanouir, se rencontrer : les parents sont accompagnés dans les réflexions et actions.
- Permet l'émancipation des familles en permettant aux familles d'être actrices, impliquées dans les constructions de leurs projets.
- Accompagne les familles à développer l'esprit critique des parents, jeunes et enfants.
- Facilite l'accès des familles à leurs droits, notamment lors de temps familiaux particuliers (*naissance, diagnostic de handicap, séparation des parents, garde alternée...*).

Le référent familles, acteur du projet centre social, il :

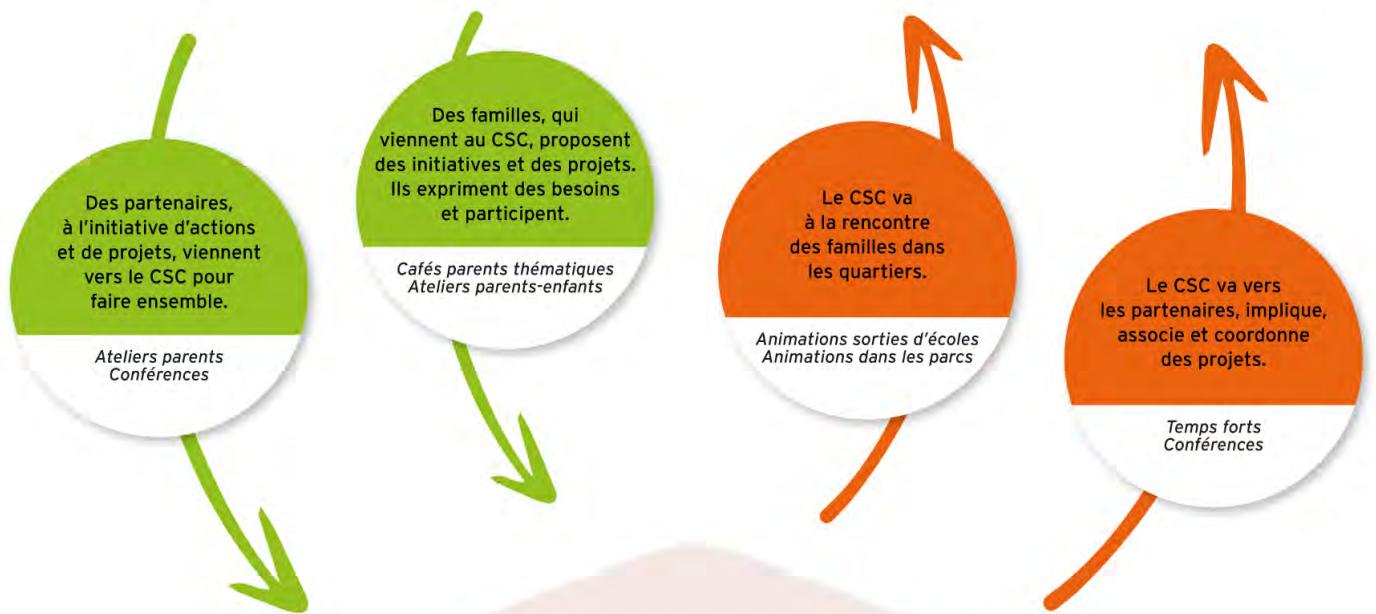
- Permet de faire le lien entre les acteurs et partenaires du territoire, le centre social et culturel et les familles (*échanges d'informations, orientations...*).
- Fait du lien, permet la cohérence et développe les complémentarités avec les établissements scolaires (*collège Fromentin, école Massiou Simone Veil...*).
- Est identifié comme une personne ressource pour les familles afin d'avoir des réponses, d'être accompagnées ou d'avoir un contact, une écoute, d'être orientées vers un partenaire adapté si besoin.
- Développe des solidarités intergénérationnelles (*enfants, parents, grands-parents*), favorise les relations interfamiliales, créer des relations multigénérationnelles.
- Facilite l'accès des familles à leurs droits, notamment lors de temps familiaux particuliers (*naissance, diagnostic de handicap, séparation des parents, garde alternée...*).
- Soutient la relation parents-enfants.

TERRITOIRE CENTRE-VILLE

DES FAMILLES

DES HABITANTS

DES PARTENAIRES



Convention d'objectifs et de gestion (COG) de la CNAF

Schéma départemental des services aux familles

Circulaire de la CNAF du 20 juin 2012

Circulaire de la CNAF du 16 mars 2016

Diagnostic de territoire, Études parentalité de la CAF

MAISON DES FAMILLES DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Soutenir et renforcer l'implication des familles.

Permettre aux familles d'être actrices de la vie sociale locale.

Accompagner la fonction parentale et le lien familial.

DES TEXTES DE RÉFÉRENCE EN APPUI

FINALITÉ DU PROJET SOCIAL

Le centre social et culturel Christiane Faure est un acteur de proximité trouvant ses fondements dans l'écoute des habitants.

Par l'accueil dans ses locaux et sa démarche *aller vers*, il s'attache à répondre au mieux à leurs besoins. Il vit par et pour les habitants visant à lutter contre toutes les exclusions en favorisant le lien social à travers l'entraide et la solidarité.

Il s'agit :

- d'ancrer l'action dans l'éducation populaire.
- de rompre l'isolement en encourageant la mixité sociale et intergénérationnelle.
- de faire société et permettre aux habitants de grandir ensemble.
- d'être un acteur local incontournable en coopération avec les différents partenaires.
- de susciter la prise d'initiative, l'émergence du pouvoir d'agir, l'engagement citoyen pour réaliser ses rêves.
- d'avoir pour objectif l'intérêt général et le respect de la vie sous toutes ses formes.

Le centre social et culturel Christiane Faure est un acteur local majeur, source d'émancipation, d'épanouissement individuel et collectif pour ensemble...construire un monde meilleur !!!



Adapter les services et les activités aux besoins des familles
 Ex : contrat local d'accompagnement à la scolarité, lieu d'accueil enfants-parents, bébés nageurs...



Recueillir, être à l'écoute des familles pour accompagner et construire les projets
 Ex : conférence sommeil, actions parentalité collège, séjours familles, sorties familles...



Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale
 Ex : 10 jours de la vie locale et citoyenne, ateliers, débats...

**LES 3 DIMENSIONS
 DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL**



b. Le rôle du conseiller numérique

Finalité : Le conseiller numérique lutte contre la fracture numérique en centre-ville, facilite l'accès aux droits pour tous en accompagnant chacun dans ses démarches et en favorisant le développement de l'autonomie. Il fait faire plus qu'il ne fait à la place de... Il exerce dans le cadre de l'éducation populaire : lien social, émancipation, développement du pouvoir d'agir et de l'esprit critique.

Les actions menées au quotidien avec le conseiller numérique

- Accompagnements individuels vers l'autonomie.
- Mise en place de cafés numériques, espace convivial d'échanges et d'entraide autour du numérique. Montée en compétences en groupe.
- Demi-journées sans rendez-vous d'accompagnement pour des démarches urgentes.
- Mise en place d'ateliers à la demande des habitants et des familles.
- Organisation de conférences-débats, d'ateliers thématiques (*santé et numérique, éthique et numérique, parentalité et écrans...*).
- Mise en place de *cafés parents*, d'échanges sur le numérique et la parentalité, la place des écrans...

Une posture et des pratiques au quotidien pour le conseiller numérique

Accompagner les habitants en réponse à des besoins exprimés sur le numérique :

- Permettre aux habitants d'inventer, de créer et développer des espaces de rencontres et d'échanges autour du numérique.
- Intervenir auprès de tous les publics, de tous les âges et particulièrement les personnes âgées, les personnes en précarité et les jeunes (*développement de l'esprit critique sur les réseaux sociaux*).
- Utiliser le support numérique pour créer du lien social, de l'émancipation, de l'expression citoyenne et des actions d'éducation populaire.

Écouter et aller à la rencontre des habitants pour recenser, répondre aux besoins et être en veille sur le territoire.

- Aller à la rencontre des habitants dans le cadre de l'action *aller-vers* du centre social et culturel pour lutter contre la fracture numérique
- hors les murs (*démarches en ligne, accès aux droits et à l'information dans l'espace public*).
- Participer à des animations de vie locale, des animations familiales pour recueillir les besoins.

Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique :

- Proposer un espace d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des habitants dans leurs usages et besoins. Favoriser la capacité pour chacun de faire par soi-même, de développer des compétences, de s'entraider entre habitants...
- Répondre à des besoins ponctuels, urgents et accompagner vers l'autonomie numérique.
- Animer des ateliers qui dédramatisent l'informatique.
- Initier à de nouveaux outils et aux façons d'interagir avec le numérique.

Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens, développer l'esprit critique, s'émanciper.

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens.
- Prévenir et informer les habitants contre les arnaques, le piratage...



Les collaborations internes et externes quotidiennes du conseiller numérique

- Permettre l'accompagnement dans la recherche d'emploi en lien avec le conseiller en insertion professionnelle.
- Développer l'action éducative dans le domaine numérique auprès des enfants et jeunes (3-11 et 11-25 ans) en lien avec les animateurs des différents groupes. Par exemple, l'initiation à l'impression 3D ou de débats autour de différents sujets en lien avec le numérique.
- Identifier avec tous les salariés les besoins des habitants puis repérer et accompagner les bénévoles pour animer des ateliers (*présence lors des comités d'adhérents, participation aux cafés-parents, aux temps forts des autres secteurs*).
- Participer aux animations *aller-vers* dans le cadre d'une démarche transversale et en équipe pluridisciplinaire notamment avec l'outil *la Guitoune®*.
- Participer activement aux actions du département et de la CDA de la Rochelle en lien avec l'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme.
- Participer à des temps familiaux du CSC, démarches aller-vers, fêtes de quartier... pour être en veille sur les besoins des familles et être en capacité d'orienter, de proposer des ateliers et des espaces d'échanges autour du numérique en réponse à des besoins.

Le conseiller numérique au cœur d'un projet d'éducation populaire

Éducation populaire, pouvoir d'agir, accueil, développement social local... le centre social et culturel porte une visée émancipatrice et développe des modes d'intervention spécifiques sur le territoire. Cette démarche vise à permettre à chacun de reprendre du pouvoir sur ce qui lui pose problème, sur ce qui est important pour lui. Cette posture vise donc l'accompagnement, le soutien et l'accès à des ressources pour une plus grande maîtrise et compréhension afin d'être en état de conscience et de maîtrise des sujets qui concernent chacun.

Numérique et citoyenneté :

- Permet de devenir acteur, individuellement et collectivement.
- Participe à la création de lien social.
- Affute le regard critique et permet la vérification des informations.
- Développe le pouvoir d'agir.
- Transmet des connaissances et favorise l'entraide et la solidarité.
- Augmente l'autonomie dans la vie quotidienne.

Numérique et éthique :

- Participe à la réduction des inégalités.
- Informe sur les différents usages et les possibilités, avec les outils libres, les alternatives aux GAFAM, le numérique *vert*

Numérique et culture pour tous :

- Permet l'accès aux droits, à l'information, à la culture
- Permet l'accès aux informations concernant les loisirs, les vacances, les transports, les possibilités d'inscription en ligne pour des concerts, des festivals...

Numérique et lien social :

- Participe à la création de lien social.
- Transmet des connaissances et favorise l'entraide et la solidarité

Le conseiller numérique, acteur du projet centre social

- Permet le développement du pouvoir d'agir en luttant contre la fracture numérique.
- Est une porte d'entrée supplémentaire (*au même titre que les activités de loisirs, les modes de garde d'enfants*) dans le centre social permettant à chacun de s'y impliquer, s'y exprimer et d'agir sur son territoire (*découverte d'une association d'éducation populaire bien au-delà d'un service d'accompagnement numérique*).
- Repère les besoins et adapte son action en fonction.
- Est un acteur du développement de la transversalité entre les secteurs du centre social et culturel.



c. Le triporteur aller-vers : la Guitoune®



Mener des actions *hors les murs* est un enjeu fort, porté par le conseil d'administration du centre social et culturel Christiane Faure. Il s'agit d'une démarche de veille sociale locale nécessaire pour comprendre ce qui se joue dans les quartiers, les préoccupations des habitants, leurs besoins ; une démarche de *dernière chance* pour des personnes en situation complexe, en dehors d'une organisation sociale et institutionnelle.

C'est par ces actions que le centre social et culturel peut mieux accompagner les habitants, mais aussi et surtout permettre un meilleur accès aux droits et à l'information pour tous et très particulièrement pour les publics qui en sont les plus éloignés, pour les publics dits *invisibles*. Le triporteur la Guitoune® du centre social et culturel Christiane Faure permet de faire vivre les valeurs essentielles de l'éducation populaire, socle de l'ensemble des actions du CSC sur le territoire.

Le vaste territoire prioritaire d'intervention ne permet pas d'avoir une visibilité immédiate et facile pour les habitants ; la Guitoune® est un outil permettant d'aller là où sont et vivent les habitants au quotidien, dans leur quartier, en proximité.

Depuis plusieurs années, le centre social et culturel innove et expérimente des animations dans les quartiers, des temps festifs et citoyens visant l'émancipation, l'expression, le débat, le développement du pouvoir d'agir. L'appel à projet proposé en 2021 par Concept Luoga était donc naturel et une suite logique pour le CSC. Le triporteur *la Guitoune®* étant un outil complémentaire, mobile,

flexible, pour accompagner en proximité les publics précaires, sans accès à l'outil numérique et/ou en situation de non recours aux droits, mais aussi des personnes âgées en difficulté, particulièrement en termes de mobilité.

La Guitoune®, c'est un joli triporteur électrique aménagé en bois, conçu pour répondre à un usage quotidien. Léger et ergonomique. Il s'ouvre comme un origami et permet de déployer :

- un petit coin accueil café
- un espace accueil numérique (*ordinateur, imprimante, scanner...*).
- un espace bureau

La Guitoune® est brevetée par Concept-Luoga et adaptée au travail dans l'espace public. Elle peut aussi entrer dans les espaces communs, les halls d'immeuble...

Des animateurs de la Guitoune, sont formés à l'accueil en rue, à l'accueil tout public et au travail avec un réseau de partenaires de proximité. Cette formation spécifique tant en termes de postures que d'outils (*logiciel métier comprenant une liste exhaustive des acteurs locaux pour orienter, répondre...*) est dispensée par Concept-Luoga, concepteur de la Guitoune® et association agréée EVS, pionnière et experte en matière d'animation de rue, démarche aller-vers et d'accueil *hors les murs*.

Tous les publics du territoire d'intervention sont concernés par la Guitoune® et particulièrement :

- Les familles avec enfants
- Les personnes seules isolées
- Les personnes âgées
- Les publics fragilisés, en précarité
- Les publics en fracture numérique ayant besoin d'un accompagnement



La Guitoune® n'est pas une fin en soi, c'est un support, un outil pour mettre en œuvre un projet global dans le cadre de l'éducation populaire. *Aller-vers* n'est pas seulement un objectif mais une action au service d'un projet d'expression, d'implication, d'émancipation et de participation beaucoup plus large et global.

La Guitoune®, c'est un outil idéal, nous en avons rêvé, pour :

- Développer des actions innovantes, d'expression et de rencontre avec les habitants (*porteurs de parole, débats citoyens, ateliers...*) dans une démarche d'éducation populaire, d'émancipation et de participation citoyenne.
- Organiser des ateliers informatiques et numériques de proximité dans les quartiers
- Organiser des animations de rue, des temps rassembleurs dans les quartiers pour favoriser le lien social et le vivre ensemble
- Proposer des espaces café à la sortie des écoles...

Afin de

- Mieux cerner, comprendre les besoins des habitants
- Aller à la rencontre des publics précaires, isolés et créer un premier lien de confiance
- Être connu et reconnu par les habitants comme lieu d'initiatives et d'accompagnements de projets.
- Répondre à de nouveaux besoins, être à l'écoute, disponible.
- Développer notre accompagnement informatique et numérique en allant vers les habitants les plus fragilisés.
- Contribuer à l'animation des quartiers en lien avec les partenaires locaux.
- Développer les liens et échanges intergénérationnels
- Favoriser l'expression citoyenne en rapprochant les citoyens des espaces de décision
- Accompagner la fonction parentale et les liens intra familiaux



EXTRAIT DE LA RÉPONSE À L'APPEL À PROJET ENVOYÉ À CONCEPT-LUOGA POUR BÉNÉFICIER DE LA GUITOUNE® (CF PAGE 72)

"ALLER-VERS" SUR SITE...



Echanger avec les habitants,

leur permettre de s'exprimer,



c'est bien.

Aller à leur rencontre, c'est mieux...



1

✨ ALLER-VERS ✨



C'est parti pour une action aller-vers! le kiff ❤️



les filles faudra prévenir le directeur, une action = 3 séances de kiné



expression citoyenne...rencontres...



Comment vais-je me débrouiller?!?



haaa la guitoune

Une guitoune à La Rochelle ça nous donnerait des ailes...



2

Conclusion

Les acteurs impliqués dans l'élaboration de ce projet social ont vécu une aventure humaine, se sont enrichis et souhaitent qu'elle soit en phase avec ce qu'ils ont cherché tout au long du parcours, à savoir :

- Un contenu, des moyens, des outils, des valeurs et un esprit en cohérence avec les missions confiées par la CNAF, notamment dans le cadre des circulaires de la vie sociale
- Des méthodes participatives, collaboratives, humaines s'inscrivant dans l'esprit de l'éducation populaire et favorisant le développement du pouvoir d'agir et l'émancipation
- Des réponses adaptées au territoire, à ses habitants et à leurs besoins, aux partenaires, aux attentes identifiées tout au long du parcours pour faire progresser la vie sociale locale du centre-ville de La Rochelle
- Une cohérence et une adéquation des réponses apportées avec les moyens et ressources à disposition, en lien avec des partenaires institutionnels, financiers et moraux fortement impliqués et présents au quotidien dans l'action du centre social et culturel

Même si cette aventure humaine de l'élaboration d'un projet est riche, sa trop grande régularité nuit à la qualité du travail et peut avoir un effet contre-productif sur les bénévoles, salariés et habitants, fatigués de voir l'exercice se répéter trop souvent. À ce jour, la durée maximum d'un agrément *centre social* est de 4 ans, durée beaucoup trop courte selon l'avis du centre social et culturel *Christiane Faure*. La COG en cours de négociation entre la CNAF et le gouvernement pourrait envisager cette durée à 5 années. Si cette éventualité est intéressante et va dans le bon sens, le centre social et culturel est convaincu et affirme que la durée idéale serait de 6 années. Ainsi, chaque projet aurait 4 vraies années pour vivre, se

mettre en œuvre, se déployer et avoir un réel impact sur le territoire. Ensuite, 2 années pourraient être consacrées au diagnostic et à l'élaboration du projet suivant.

L'aventure ne fait que commencer. Elle a débuté avec la réalisation de ce projet et va se poursuivre avec sa mise en œuvre pour les X prochaines années...

De ce projet social, souhaitons que la participation des habitants, les collaborations bénévoles/salariés, et les richesses humaines tant individuelles que collectives, socle de toutes nos raisons d'être, soient mises en exergue.



Lexique

#APTIC	Application pédagogique des technologies de l'information et de la communication
ALSH	Accueil de loisirs sans hébergement
ANCV	Agence nationale des chèques vacances
ARS	Agence régionale de santé
ASP	Accompagnement socioprofessionnel
CA	Conseil d'administration
CAF	Caisse d'allocation familiale
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDA	Communauté d'agglomération
CEP	Comité d'étude de projets
CDIJ	Centre départemental information jeunesse
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CNAF	Caisse nationale allocations familiales
CNAREP	Centre national des arts de la rue et de l'espace public
COG	Convention d'objectifs et de gestion
COPIL	Comité de pilotage
COTECH	Comité technique
CSC	Centre social et culturel
CSE	Comité économique et social
CSP	Catégories socioprofessionnelles
DT	Délégation territoriale du département de Charente-Maritime
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
EAJE	Établissement d'accueil de jeunes enfants
EHPADH	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et handicapées
EJE	Éducateur de jeunes enfants
ERO	Espace régional d'orientation
ESUS	Entreprise solidaire d'utilité sociale
ESCALE	Foyer d'hébergement et d'accompagnement
ETP	Équivalent temps plein
FACE 17	Fondation agir contre l'exclusion 17
FAVE	Faire émerger et animer des actions à visée émancipatrice
HACCP	Hazard analysis critical control point (<i>étude des risques et la maîtrise des points critiques</i>)
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
GRH	Gestion des ressources humaines
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRIS	Institut de relations internationales et stratégiques
LAEP	Lieu d'accueil enfants parents
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
NOE	Logiciel professionnel de gestion pour les collectivités et associations
OMS	Office municipal des sports
PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
PEC	Parcours emploi compétences
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PNL	Programmation neuro-linguistique
PPE	Pôle petite enfance
PSC1	Prévention et secours civiques de niveau 1
PSL17	Profession sport et loisirs 17
PSU	Prestation de service unique
RISP	Référents insertion socioprofessionnels
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RSA	Revenu de solidarité active
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
UDAF	Union départementale des associations familiales

Merci aux partenaires du centre social et culturel :



Collège Fromentin
École Massiou
École Réaumur
École Simone Veil



Financé par



#APTIC

